



Le
Folklore
Brabançon

Le

Folklore

Brabançon

JUIN 1967

N° 174

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folklorique de la Province
de Brabant

RUE ST JEAN, 4 — Tél. 13.07.50.

BRUXELLES

SOMMAIRE

*Prospections dans les collections du
château-musée de Gansbeek (série II)*
par G. Renson et M. Casteels 101

*De la palette du peintre à la rame du
galérien*
par R. Van den Haute 141

*Nom de famille ou pseudonyme de
quelques écrivains*
par P. Dewalhens 182

Bibliographie 191

JUIN

1967

N° 174

PRIX : 35 F.

Sur la couverture :

Horloge de table astronomique (1588).

*Voir article « Prospections dans les collections du château-
musée de Gansbeek » (série II) p. 101.*

Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques et des Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant publie également une revue en néerlandais

Au sommaire du n° 174 de juin 1967

- Tiense Rijmpjes (suite) par E. Baert.
- Bijdragen van de werkgemeenschap van het stedelijk museum Leuven, deel I (I. Epigrafie) (vervolg)
par J. Crab, P. V. Maes et L. Van Buyten.

Prospectons dans les collections du château-musée de Gaasbeek

SERIE II

par G. HENSON, docteur en histoire, et

Marg. CASTEELS, docteur en Histoire de l'art et Archéologie

La série I comportait la description de 22 pièces (1). Celle que voici commente 21 pièces, e.a., des meubles, tableaux, documents, jetons, sculptures de bois, une intéressante horloge astronomique... etc.

1) *PORTRAIT D'UN NOBLE*, 2e moitié du 16e siècle (panneau parquette, 42 x 35,5 cm). Inventaire n° 1090.

LE tableau, que nous reproduisons à la page suivante, date de la seconde moitié du 16e siècle et est un exemple typique du portrait maniéré, tel qu'il était peint dans les Pays-Bas par Antonio Moro, Pierre Pourbus, A.T. Key et en France par François Clouet. Semblables portraits sont composés dans le plan frontal : le personnage est représenté à mi-corps, l'accent est porté sur le visage et les mains. La robe est d'ordinaire sombre avec des rehauts de blanc pour la chemise et les manchettes ; le fond est de couleur neutre : gris-bleu.

(1) G. Henson - M. Casteels, *Prospectons dans les collections du château-musée de Gaasbeek*, Bruxelles 1986. Cette étude (série I) a paru dans *Le Folklore Brabantin*, n° 170, juin 1966.



Foulon - Portrait d'un noble

(A.C.L., Bruxelles)

D'après plusieurs historiens d'art, le portrait serait de la main de Benjamin Foulon, né vers 1550 et décédé en 1612. Cet artiste serait le neveu de Jean Clouet et peintre à la cour de France (2).

D'après feu Prof. P. Coremans, l'encadrement est renouvelé et quelques retouches de-ci, de-là sont à repérer.

Sur la manche gauche du personnage, il y a plusieurs retouches. De-ci, de-là, la couche est devenue transparente ; de ce fait, le premier dessin est localement visible (3). Le panneau a été acheté par feu le conservateur M. Roelants en 1962 chez l'antiquaire De Houvel, Montagne de la Cour, à Bruxelles.

Dans un article du chroniqueur français renommé Lucas Dehret (« Miroir de l'histoire » n° 92, août 1957) il y avait une reproduction de Lord Darnley, en 1567. La reproduction ressemblait étrangement à celle de Gaasbeek.

Représente-t-elle Darnley ? Dans cette supposition, Benjamin Foulon l'aurait peinte à l'âge de 17 ans ? Toutes nos recherches en France, ainsi qu'une abondante correspondance avec Luc Dubreton, demeureraient stériles.

Le panneau se trouve dans la salle de la bretèche.

2) *MEUBLE DE CHENE* - Style flamand (17^e siècle) (h. 1 m 90 x 11 m 05 avec fronton, 0 m 88 sans fronton) - Inventaire n° 116.

Le meuble se compose de deux parties, comportant chacune 12 subdivisions en palissandre. Les pilastres, ainsi que les panneaux et subdivisions et la frise ont la même ornementation.

Le support lui-même est orné de motifs ajourés en style renaissance. L'armoire est originale mais a subi quelques légères restaurations.

(2) A consulter Sheila M. Perchal, Les portraits au crayon en France au XVI^e siècle, Gazette des Beaux-Arts, Paris 1962, II, p. 529-542.

(3) Les notes sont du Prof. Dr. R.A. d'Hulst.



Meuble de chêne

(A.C.L. Bruxelles)

D'après J. Van Cromphout, le meuble provient de la vente Charles Albert, n° 697 (4). Il se trouve dans la chambre de l'Infante.

3) *ARMOIRE FLAMANDE* (moitié du 17^e siècle) (h. 2 m 115 x l. 1 m 83 avec fronton, 1 m 59 sans fronton). Inventaire n° 89.



Armoire flamande

(A.C.L. Bruxelles)

(4) J. Van Cromphout & F. Vannékens, *Le château de Caesbeck*, Mûligen 1939, p. 100.

J.W. Evers, *Geschiedenis van het meubel*, Utrecht, s.n.

Anne Berendsen, *Het meubel van Gotiek tot Roelmerior*, dans la collection phoenix pocket, n° 30, Antwerpen 1983.

R. Lemaire, *Beknopte geschiedenis van de meubelkunst*, Antwerpen 1945.

Cette armoire à deux corps est dérivée du buffet et comporte deux portes dans la partie inférieure, ayant chacune deux panneaux et 3 portes dans la partie supérieure, comportant chacune 1 panneau. Les pilastres sont formés de cariatides et d'angelots.

Sur la frise on remarque des guirlandes de feuillages et des têtes de lions, avec un anneau dans les guirlandes ; tandis que les panneaux représentent une composition plus complexe.

Cette armoire est emboîtée avec des tenons — quelques parties sont renouvelées. Elle provient de la vente Charles Albert n° 693 (5).

Le meuble se trouve dans la salle de la grande verrière.

4) **MEUBLE DE RENAISSANCE FRANÇAISE** (16^e siècle) (h. 2 m sans fronton, 2 m 31 avec fronton x l. 1 m 07). Inventaire n° 628.

C'est une armoire à deux corps avec 4 portes de style de la renaissance française du 16^e siècle. L'ornementation est du style de Jean Goujon.

Les panneaux sont ornés de muses, figurant sous les pleins cintres ; à la partie inférieure, les incrustations sont de marbres verts.

Dans la partie supérieure, on remarque des colonnes avec chapiteaux et bases avec une légère ornementation sur le fût, une frise avec génies et grappes ; et tout orné d'un fronton coupé ; au centre : l'archange St-Michel, terrassant le dragon.

Dans la partie inférieure, on remarque un tiroir, orné de marbre et d'une tête d'ange aux ailes déployées. A la base des pilastres latéraux, on voit des cygnes. Ce meuble en noyer repose sur des pieds en forme de boucle.

L'intérieur est doublé de soie verte (moiré) ; le tissu est de l'époque. Cette armoire est originale et provient de la vente Leclanché, n° 300 (6). Elle se trouve dans la salle à manger.

(5) J. Van Cromphout & F. Vannekens, o.c. p. 47.

J.W. Exors, Anne Heroulsen et R. Lemaire.

(6) J. Van Cromphout & F. Vannekens, o.c. p. 82.



Meuble de Renaissance française

(M. Dueinckx, Bulbroeck)

⑤ **ANDRÉ PHILIPPE AUGUSTIN IMMENRAET** (1662-?). Panorama de Gaasbeek (toile h. 1,80 m x 2,90 m ; avec cadre h. 2,19 m x 3,24 m), fin 17^e siècle. Inventaire n° 583.

Fils de Philippe Augustin. En 1685-1686, il entreprit avec son ami anversois Antoine Van Leyen, un voyage en France, Italie et Allemagne. En 1687-1688, il devint maître de la Gilde de St-Luc et en 1699, il était encore en vie (7).

La toile de Gaasbeek représente l'église, le centre du village avec la petite place et le pilori de 1674. La restauration de l'église doit avoir



Immenraet - Panorama de Gaasbeek - détail
(M. Duerinckx, Rutsbroek)

(7) Thieme-Becker, *Kunstlerlexicon*, t. XVIII, Leipzig 1925, p. 570.
A. Goovaerts, dans le Bull. de l'Acad. royale de Belgique, 2^e série, t. XLVI (1878), p. 836.
J. Van den Branden, *Gesch. der Antwerpse schilderschool*, 1883, p. 1067.
Sur la toile, dans le coin inférieur à gauche nous lisons A Immenraet FA 1694 - cette dernière année en contradiction avec Van Cromphout, qui annota 1674.

eu lieu vers 1640 et achevée en 1650. Une belle façade de style baroque, ainsi qu'une tourelle sur la croisée en sont les principales caractéristiques. Nous repérons celle-ci sur une esquisse de J.B. Van Rossum sur la carte « Cuerte » se trouvant aux archives de l'Assistance publique de Bruxelles (1713).



Immenraet - Panorama de Gaasbeek - détail
(M. Duerinckx, Rutsbroek)

La « Donkerstraat » longe l'église. Plusieurs maisons, aujourd'hui disparues, côtoient le chemin. En face de l'église, nous découvrons probablement la brasserie « Le Molensteen » (nom, qui est encore donné à l'auberge, à présent). Dans la partie supérieure, à gauche, nous voyons une grande ferme (8).

5) RUBENS : *St-Roch et les Pestiférés* (toile : 51 cm x 37 cm). Inventaire N° 565.

Le Château Musée de Gaasbeek possède une copie de dimensions réduites d'un chef d'œuvre de P.P. Rubens : *St-Roch et les Pestiférés*, dont l'original se trouve au transept sud de l'église St-Martin à Alost. Le catalogue Voorhelm-Scheevoogt, traitant des estampes d'après Rubens, cite plusieurs estampes d'après la composition du grand maître. Il y a moyen de consulter les originaux au Cabinet des Estampes à Bruxelles. Nous citons les œuvres de l'élève de Rubens, P. Pontius (Dupont), de son élève A. Voet, l'ancien, du Malinois J. Hunin (19e s.), des Anversois, marchands d'estampes, des frères J. et C. Meijssens, de C. Huijbrechts (Huberti), du Français G. Audran (18e siècle) (9).

Plusieurs compositions représentent des ressemblances et dissemblances dans des détails (compositions, inscriptions, dimensions, détails techniques... etc. avec l'original. Les hurins — format cintré — sont en grande partie de l'époque de R. ou de date plus récente. Les rectangulaires : du 18e et 19e siècle.

Une toile de dimensions réduites, reproduite dans l'étude de R. Druwe, peut avoir servi de prototype (10).

Le rétable d'Alost est peint après 1620, date du décès d'Isabelle Brandt. Les traits physiques de l'épouse de R. se retrouvent dans la Madonne de la niche supérieure du rétable.

(8) De ce l'iblon on trouve une reproduction en :
 C. Theys, *De kerk van Gaasbeek* (1945), p. 10.
 J. Van Cromphout - F. Vennkens, *Le château de Gaasbeek*, planche 6.
 A. Verbout, *Iconographie van Vlaams-Brabant*, VIII Kanton St-Kwintens- Lennik, Bruxelles 1953, p. 5.
 (9) *Catalogue des estampes gravées d'après P.P. Rubens*, 1873, Haarlem, p.106-103.
 (10) *Rubens naam en jaartechniek*, Brasschaat, 10-14.

La toile de Gaasbeek donne l'image renversée de l'original et date probablement du 18e siècle.



St-Roch et les Pestiférés

(A.G.L. Bruxelles)

7) *ST-SEBASTIEN*, 16e siècle (H. ca 90 cm x 160 cm). Inv. n° 705.

Dans la galerie du musée de Gaasbeek, il y a un panneau d'un maître espagnol avec la représentation de St-Sébastien. L'historien de



St-Sébastien

(A.C.L. Bruxelles)

l'Art Post se pose la question, si le travail ne serait pas de la main de Martin de Soria (11), ce qui est noté au chapitre de l'Ecole d'Aragon de la fin du Moyen-Age.

Le saint, entouré d'un nimbe, est debout devant un trône; dans la droite, il tient une flèche, dans la gauche, il saisit un arc. Au surplus des motifs d'ornementation. La composition est à peu près symétrique, dans le goût du 16e siècle.

Ce tableau provient de la collection Arconati (12).

8) *ACTE PRENUPTIAL* de P.P. Rubens et d'Hélène. (Archives, Gaasbeek AC n° 2).

Ce document, ainsi que le suivant, est à voir dans la chambre Rubens du musée (13).

Rubens avait perdu sa femme le 10 juin 1626. L'acte de la mortuaire lors du décès, est rédigé le 11 juin, et le 28 août 1628, il est approuvé par les tuteurs des enfants mineurs. Immédiatement après, Rubens entreprit une mission diplomatique à la demande de l'archiduchesse Isabelle. Il se dirigea à Madrid, où il parvint entre le 10 et 14 septembre.

De Madrid, il revint à Bruxelles en avril 1629 et partit immédiatement à Londres, où il demeura jusqu'en mars 1630. Au cours de cette année, il épousa H. Fourment. Le 29 novembre 1630, les tuteurs de ses enfants lui donnèrent la quittance du revenu de la mère décédée. Le 4 décembre 1630, il se présenta avec sa fiancée et ses parents chez le notaire Toussein Guyot, pour la rédaction du contrat de mariage, dont nous publions ici le premier folio.

(11) Cf. Chandler Rathfon Post, *A History of Spanish Painting*, vol. VIII, Part. 1. The Aragonese school in the late Middle Ages, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1947, p. 372-376. Cet auteur écrit e.a. : «... The visage, with the emphases on the cheek-bones, is constructed absolutely according to his norm and may be paralleled in several of the Apostles in the Dormition from S. Pablo, Saragossa, and in the Baptist protecting the donor in one of the Berlin pictures. By exception in Martin de Soria and in Aragon, the foliate scrolls of the gold background are embossed. Much remoter possibilities, for the attribution would be the Master of the Prelate Mus and the Villaroya Master... ».

(12) Cf. J. Van Cromphout - F. Venneken, o.c., p. 80.

(13) Il y a beaucoup de documents, concernant Rubens, dans les archives de Gaasbeek.

Acte prémonial de P.P. Rubens et Hélène Fourment

(A.G.L. Bruxelles)

« In den jaere ons heeren duysent sessehondert en dertich den vierden dach der maand decembris, voor mij Toussein Guyot openbaer notaris hij den secreten Raede van syne Ma(jesteit) ende van Brabant geadmitteert ende geapproheert te Antwerpen residerende ende de getuygen naergen(oemd) compareerden Heer Pietro Paul Rubens Rid-dere Secretaris van Syne Ma(jesteit) secreten Raedt ende edelman van den huysse van haere doorluchtichste Hoocheyt (14) als toecommende bruydegom ter eenre, ende Jouffr' Helena Fourment geassisteert met II Daniel Fourment en de Jo' Clara Stappaert haeren vader ende moe-dere als toecommende bruyt der anderen zijden, alle mij notaris bekent synde. Ende bekenden ende verlijden dat sylieden tsaemen geconci-pieert geraemt ende gesloten hebben een toecommenen houwelijck tusschen de, voorgenoemden Heer Pietro Paul Rubens ende Jouffr' Helena Fourment, ter eeren Godts, indyen 't selven houwelijck bij or-love van onse moedere de heylige kereke geschieden ende voortsgauck hebben much ende dat onder de conditien, inder vuegen ende manieren naervolgende. Inden iersten soo geloefde de voorschreven Heer toecu-mende bruydegom tot subsidie ende onderstant syns toecomende hou-welyes inte brengen alle ende yegelycke syne goederen ruerende ende onruerende alomme wuer ende tot wat plaetsen » (15).

9) TESTAMENT de P.P. Rubens et d'Hélène Fourment en 1640.
(Archives, Gansbeck, Aⁿ n^o 37).

Ce document, ainsi que le précédent, a été publié par les historiens de l'art. Max Rouses, Paul Gérard, e.a. du fait que tous les deux étaient cités dans d'autres actes ; car les documents en question étaient introu-vables.

(14) L'Archiduchesse Isabelle-Claire-Engénie.

(15) Alexandre-Louis Seckkaert épousa le 20 sept. 1702 à l'Eglise St. Nicolas de Gand Jeanne-Marie-Dorothée-Philippine Volcaert, fille de Frédéric-François-Joseph-Hubert, comte de Weldene et de Cathérine-Françoise-Fernande de Boneem.

Un des Boneems, fils de Ferdinand-Philippe et de Louise-Éléonore Volcaert épousa en 1725 Cathérine de Blondel, héritière d'un Blondel qui épousa Ca-thérine-Joséphine d'Alvarado. Cette dernière était la fille de don Ioum d'Alvarado, qui fut le mari de Claira-Pétronelle Rubens, fille de Albert Rubens et de Clara del Monte et petite-fille de P.P. Rubens. Via les Del Monte, les Alvarado, les de Blondel et de Boneem les documents parvinrent à la famille Seckkaert, puis à la famille Arcunati-Visconti et en dernier lieu à l'Etat.

En 1891, Edmond Bonaffé apprit que ces actes étaient au château de Gaasbeek. Bonaffé publia le testament dans la « Gazette des Beaux-Arts », pp. 204-210 sous le titre : « Documents inédits sur Rubens - Le testament de Messire P.P. Rubens et de Dame Hélène Fourment ».

En 1895, Paul Génard publia le testament dans le « Rubens-Bulletyn », Anvers 1895, 4e partie, 3e livraison, pp. 136-141.

Rubens, d'après les historiens, était non seulement un artiste génial et un politicien averti, mais au surplus un financier érudit.

Dès son retour de l'Italie dans nos provinces, nous le voyons, se préoccupant avec soin — à l'étonnement des gens de métiers — de ses intérêts, ainsi que de ceux de sa famille ; contrats, écrits de tout genre sont gérés par le maître, afin de sauvegarder les droits qu'il possédait, sous n'importe quel titre.

Le testament, conservé à Gaasbeek, est une pièce réciproque ; Rubens fit don à sa femme Hélène Fourment, de beaucoup d'avantages, que, selon l'époque, l'on pouvait trouver justifiables.

D'autre part, Hélène Fourment, n'était pas dépourvue et elle fournit, en cas de décès prématuré, également beaucoup de dons, qui ne sont pas à dédaigner à son époux.

Le notaire T. Guyot, qui rédigea la pièce, procéda avec une prudence extrême.

Nous publions ici le texte du premier folio.

« In den Naeme ons Heeren amen. Bij desen tegenwoordigen openhaeren, instrumente van Testamente, zy condit ende kennelijck eenen yegelijcken dat op den sevenentwintichsten dach der maent van meye van tjaer desselfs ons Heeren XVIe ende viertich voor mij Toussein Guyot openbaer notaris bij den secreten Raedt van syne Majesteit ende van Brabant geadmiteert ende geapprobeert 't Antwerpen residerende ende de getuygen naergenompt compareerden Heer Pietero Pauolo Rubens Ridder en de vrouwe Helena Fourment syne wettige huysvrouw inwoonderen deser voors. stadt van Antwerpen beyde mij notaris

(16) Le 1er folio a été reproduit dans mon opuscule : Le château-musée de Gaasbeek, n. n. 27.

heket synde, gesont van herten, hunne sinnen memorie en de verstunt overal wel machtich en de volcommentlijck gebruyckende, gelyck dat aen hem claerlyck hleeck, hoewel dat de voors. Heer comparant sieckelyck naer den lichaeme te bedde was liggende » (17).

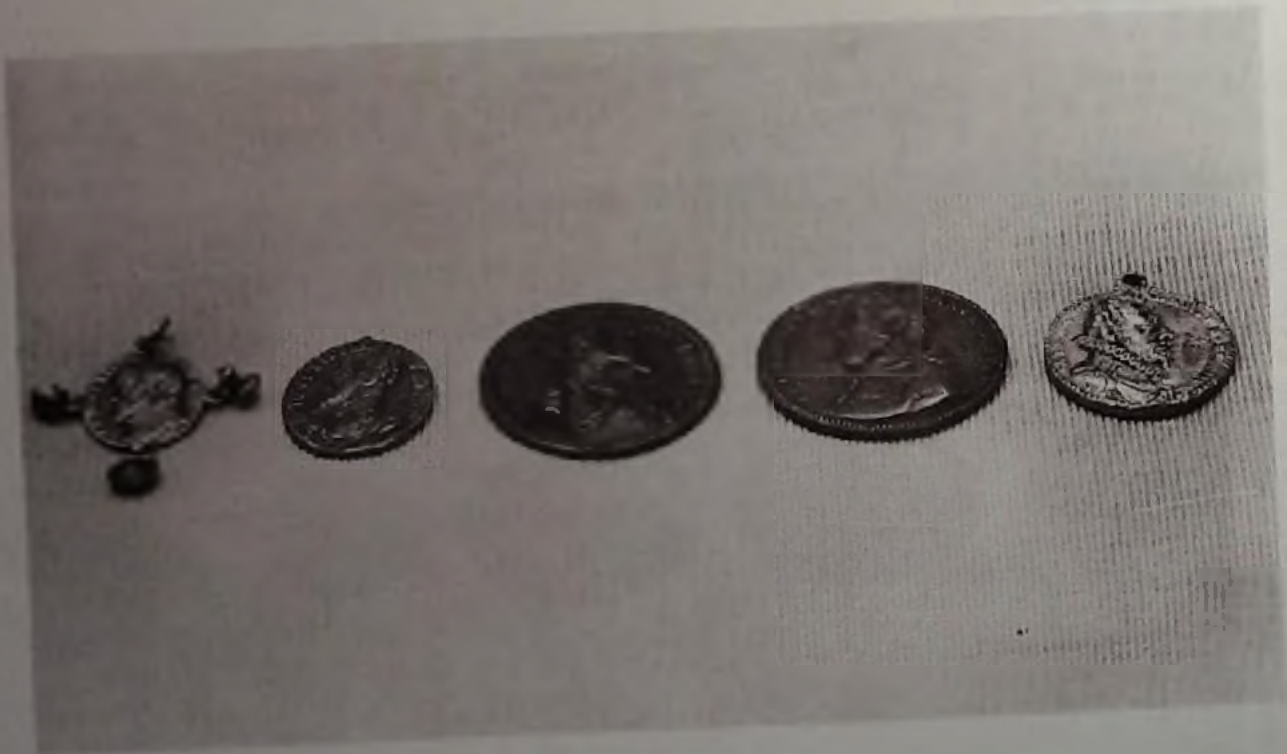
10) QUELQUES DOCUMENTS :

1. *Philippe, duc de Bourgogne*, accorde grâce au seigneur de Roubaix et de Herzele, qui avait été banni pour 50 ans par la ville de Gand. Paris, 21. sept. 1422. Archives, Gaasbeek, B N° 209 (+ 1 sceau) (ancien inventaire).
2. *Charles VI, empereur*, nommé Jean Benoît Joseph de Scokart de Tirimont, chanoine de St-Gudule à Bruxelles, au titre de doyen de ce chapitre. Vienne, 18 juillet 1722, Archives, Gaasbeek, A n° 51 (+ 1 sceau en boîte) (ancien inventaire).
3. *Lettre de Guillaume de Nassau*, prince d'Orange, à Roland de Pottere, pensionnaire des Prélats et Nobles de Zélande, 1564. 7 mai. Archives, Gaasbeek, N. N° 61 (ancien inventaire).
4. *Jean, duc de Berry*, mit fin au conflit entre le comte de Ligny et de Saint-Pol, d'une part et les Brugeois, d'autre part à propos des joyaux que Philippe van Artevelde avait saisis. Les échevins de Bruges promettent une concession de 6000 fr — 6 août 1391. (8 sceaux, 1 disparu). Archives, Gaasbeek, B n° 35. (ancien inventaire).

(17) P. Génard, Rubens Bulletin, n° 4 1896 p. 125-141. Ces notes nous furent transmises par feu le conservateur-honoraire M. Roelants.

Document n° 1

(M. Duerlacks, Ruissbroek)



A. Monnaie de gueux - 1566

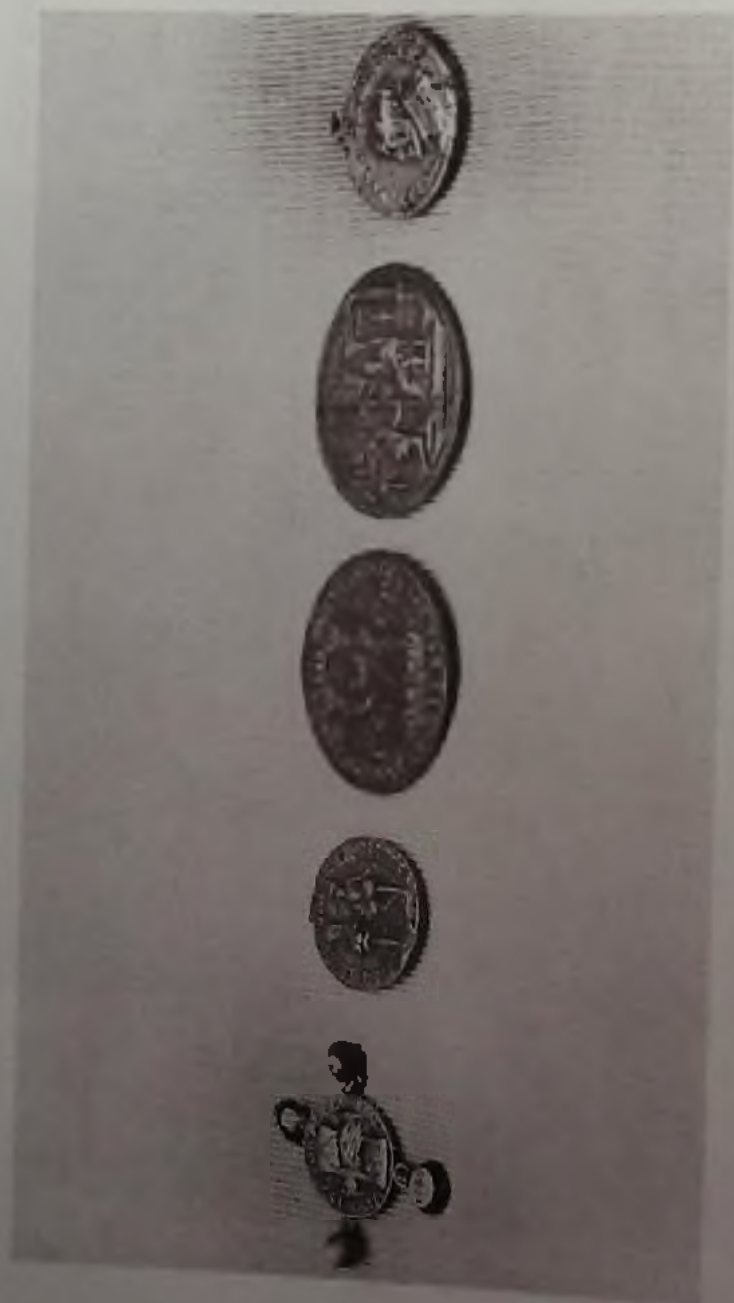
B. Monnaie de gueux - 1566

C. Charles V et Dou Philippe

D. Granvelle

E. Farnèse

(M. Duerlacks, Ruissbroek)



A. Monnaie de Gueux - 1568 (revers)

C. Charles V et Don Philippe (revers)

D. Granvelle (revers)

E. Farnèse (revers)

(M. Duerinckx, Ransbroek)

A) MONNAIES DE GUEUX - 1566

« En tout fidelles au roy ». Buste de Philippe II, tourné vers la gauche : tête dénudée, vêtu d'un manteau. Une petite fraise autour du cou.

Revers : « jusques a porter la besace ». Les mains l'une dans l'autre, symbole de fidélité, des besaces entrelacées.

Deux besaces indépendantes et un plat y sont fixés (18).

Bronze, ovale 21 x 26 mm (Archives, Gaasbeek, n° 30).

Exposition : Comte d'Egmont, Zottegem 1963.

B) MONNAIES DE GUEUX - 1566

En tout, fidelles au Roy 1566. Buste de Philippe II vers la gauche, tête dénudée en armure et manteau.

Revers : Jusques a, porter, la, Besace.

Deux nobles, dont l'un porte un sac de pèlerin et une besace, se donnent la main (19).

Bronze : ovale, 30 x 26 mm — anneau pour pendre est brisé. (Archives, Gaasbeek, n° 31).

C) CHARLES ET DON PHILIPPE - ± 1555

Imp. Car.V.et.Phi.Princ./sp.

Buste tourné vers la droite de Charles V et de l'Infant Philippe. L'empereur avec couronne de laurier et armure ; Philippe, tête découverte.

(18) Van Loon G., Histoire métallique des XVII provinces des Pays-Bas, 4 tomes, Den Haag, 1723-1731, t. I, p. 84.

(19) Van Loon, I, p. 84.
Wellens-De Donder, p. 130.

Au revers : sur les flots : deux colonnes d'Hercule à la couronne impériale. Plus outre (peu lisible). L'ensemble entouré du collier de la Toison d'Or (20).

Bronze : 40 mm. (origine : Vente Spitzer n° 18591) (Archives, Gaasbeck, n° 19).

D) GRANVELLE

Ant. S.R.E PBR. CARD GRANVELANUS.

Buste du Cardinal Granvelle, tourné vers la gauche, avec chape.

Au revers : Le cardinal Granvelle est assis sur un trône devant l'autel et reçoit un bâton de commandement d'un noble agenouillé. A l'arrière-plan, des hallobardiers.

Bronze : 42 mm. (Archives, Gaasbeck, n° 29).

E) ALEXANDRE FARNESE

Alexandre Farnese : Par/pla : Dux.

Buste de Farnèse, tourné vers la droite, avec armure et manteau avec revers.

Au revers : Philippus.D.G.Hisp. Rex. Buste de Philippe II, tourné vers la gauche, avec armure et manteau avec revers (21).

(20) Van Cromphout-Vennekens, p. 62.

Wellens-De Donder, p. 66.

Pilon E., Les maîtres italiens au service de la maison d'Autriche, Leone Leoni, sculpteur de Charles Quint et Pompeo Leoni, Paris 1887, p. 266.

Grâce à l'intervention du cardinal Granvelle, l'empereur Charles Quint prit en service Leone Leoni, un sculpteur et médailleur italien. Celui-ci fut né à Arezzo en 1509. Il exécuta en 1559 la décoration et les statues en bronze de la Capella Major de San Lorenzo (l'Escurial). Leone Leoni mourut à Milano le 22 juillet 1590.

(21) J. Van Cromphout-Vennekens, o.c., p. 62.
L. Wellens-De Donder, p. 113

F) GUILLAUME D'ORANGE - 1577

GUILLEL.D.G. PR-AVRAICAE. C.O. NASSA VIAE : 1577.

Buste de Guillaume de Nassau tourné vers la droite ; tête découverte, en armure, une écharpe sur les épaules, une fraise autour du cou.

Sous le buste : COEN. BLOC.F.

A l'amorce du bras, avec l'inscription : AE T RR (22).

Au revers : CHARLOTTE.DE BOVRBON.PR.DAVRENCE.A.1577.

Buste vers la gauche de Charlotte de Bourbon ; tête découverte, robe hautonnée, avec col monté, une fraise autour du cou (23).

Bronze, 44 mm (provient de la vente Dupriez, Bruxelles) (Archives, n° 82).

12) VASE, à sujets mythologiques (h. 0,44 m x 0,30 m) n° 138.

Cette pièce a la forme d'une gourde de pèlerin. Le motif central représente un personnage, aux cheveux blonds, vêtu d'une courte tunique, debout devant quelques musiciens jouant d'un instrument à cordes, une lyre ou guitare. Deux couples sont assis, d'une façon symétrique, de part et d'autre du joueur. La scènette se passe dans un paysage aux allures arcadiques : des montagnes (rochers) escarpés, de l'eau, arbres et huissons, où apparaissent de minuscules maisons blanches de formes cubiques.

L'ensemble paraît irréel ; l'artiste semble avoir ordonné le tout d'une façon maladroite et fantaisiste ; la composition symétrique n'accentue pas l'impression de la force imaginatrice.

Les personnages sont ceux du monde des dieux : le personnage féminin, à l'avant-plan à gauche, a des pattes et l'arrière-corps de biche. Les femmes s'appuyent pour ainsi dire sur des flûtes de Pan.

(22) Coenrad Bloc fut un médailleur talentueux du XVI^e siècle.

(23) J. Van Cromphout-Vennekens, o.c., p. 62.

Van Loon, I, p. 291 ; Wellens-De Donder, p. 118-119



Vase

(M. Ducrinckx, Rulsbroek)

Cela ne nous paraît pas invraisemblable, de voir une similitude avec les reproductions hellénistiques de satyres féminines. Il y a notamment de la période hellénistique une figurine de marbre, qui est conservée, avec des pattes de bélier et une peau de bélier autour du corps (24).

Pour le personnage central, nous avons le choix entre Apollon et Orphée. Il est bien certain, que le motif d'Orphée parmi les satyres n'est pas rare. (Cfr. Daremberg et Saglio, s ; v ; Orpheus, VIII pp. 244). La reproduction semble dater du 18^e siècle ; il ne semble pas exclu, que l'on ait travaillé d'après des exemples hellénistiques.

Cette reproduction ne suggère pas une grande maîtrise picturale : l'arrière-plan est tout aussi nettement dessiné que l'avant-plan.

La pièce appartient à la majolique italienne (25). Sur l'étiquette de papier, on lit : « Fratelli Brioschi, Milano » (26).

13) GOURDE DE PELERIN avec « groteschi » (h. 0,52 m x 0,32). Inv. N° 137.

Une gourde de pèlerin de forme analogue, a une autre ornementation. Le motif central comprend un cartouche, dans lequel est représentée une femme armée. Les parois sont décorées de « groteschi ». Ces motifs étaient souvent représentés dans les gobelins, à l'époque de la renaissance, également dans le mobilier et la sculpture (par exemple : ornementation de Cornélis Floris II). A Anvers, bien des potiers travaillaient d'après des modèles de la majolique italienne.

(24) Daremberg et Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, VII, p. 302 s.v. PAN, planche 5495.

(25) On trouve des généralités en : G. Ballardini, La Majolica italiana dalla originale del cinque... Firenze, 1935 et B. Brackham, Victoria and Albert Museum, Catalogue of Italian Majolica, 2 vols, 1940.

(26) Nous remercions vivement le Révérend Père Jésuite Van Ommeslaeghe pour les explications qu'il nous a données.



Gourde de pèlerin

(M. Duerrinx, Ruishroek)

14) LA DOBMITION DE LA VIERGE : fragment d'un rétable de bois (h. 0,60 x 0,65 m). Inv. N° 558.

Le musée possède une quantité de fragments de rétables, jusqu'ici peu connus ou ignorés par les historiens de l'art ; les sujets sont inspirés de la Vie de la Vierge ou de la Passion.

La dormition de la Vierge offre une composition intéressante. Le lit est placé dans la longueur ; Marie est vêtue d'une robe plissée et porte une coiffe ; le visage est tourné vers le spectateur ; elle est couchée sur de larges taies d'oreilles ; de la main droite elle tient une grosse couverture, qui dégage l'arrière du lit ; dans la gauche elle tient un cierge allumé.



La Dormition de la Vierge

(A.C.L. Bruxelles)

Les apôtres sont groupés autour du lit, en 2 rangées, 3 alignés derrière : trois le long du dos du lit. On peut identifier quelques apôtres : St-Jean, aidant la vierge à tenir le cierge allumé, à côté de celui-ci, St-Pierre avec un livre de prière, ouvert et un encensoir dans les mains ; dans le coin, derrière à gauche, St-Jacques, à longue barbe.

Toute la scène est narrative. Les têtes des apôtres sont pleines d'expression. On peut comparer ce morceau de sculpture aux productions de Rhin-moyen. Ils se trouvent au musée archiépiscopal d'Utrecht (27). Cette composition n'a pas de traces de polychromie.

Le fragment de rétable provient de la vente Grië, n° 11 (28).

15) *STE-CATHERINE D'ALEXANDRIE*, vers 1470, chêne (h. 1,54 m x 1,040 m). Inv. N° 578.

Cette œuvre en ronde bosse de la salle d'Egmont, représente la facture de la sculpture du Rhin supérieur ou moyen (vers 1470). La statue est évidée par derrière.

De la statue svelte se dégage un caractère maniéré. D'un geste gracieux, qui confine à l'élégance, la Sainte tient une épée en main, dirigée vers le bas ; la direction du glaive contraste avec le rythme gracieux de la toilette : la main gauche soutient un livre ouvert. Un ample manteau, couvrant les épaules, tombe sur une robe décolletée, il est retenu sur l'avant-bras de gauche ; le genou se perçoit sous la robe. Celle-ci tombe en diagonales sur le pied droit. On remarque un fragment de roue dentée, emblème de la sainte sur le socle.

Vers 1464, ce type de sculpture se retrouve dans la région de l'Allemagne.

Le personnage porte une couronne ajourée sur une tête fortement bouclée. Le visage est extrêmement modelé ; la bouche, le nez et les yeux sont accentués ; la lèvre inférieure la fait sourire. Ces variantes se retrouvent fréquemment dans le Rhin-moyen. La statue provient de la vente Tollin à Paris (30).

(27) Cfr. D.F.R.A. *Brony*, *Beeldhouwkunst*, Aartsbisschoppelijk museum Utrecht, Utrecht 1961, p. 40, planche 27 (groupe Gethsemani).

(28) Cfr. J. Van Cromphout-F. Vennekeus, o.c., p. 76.

(29) *Ernst Günther Grimme*, *Das Suermondt-museum*, Aachener Kunstblätter, Aachen 1963, p. 114, n° 60.

(30) J. Van Cromphout-Vennekeus, o.c., p. 77-85.



Ste-Catherine d'Alexandre

(A.C.L. Bruxelles)

16) SOLDATS JOUANT AUX DES (h. 0,30 x 1,0,41 m). Inv. N° 716



Soldats jouant aux dés

(A.C.L. Bruxelles)

Ce groupe appartient également à un fragment de rétable et comporte trois figurants : le personnage au manteau, à gauche, un soldat à tunique courte, derrière, levant le poing, arrache les cheveux d'un soldat agenouillé : ils luttent pour la robe du Christ, jetée sur le plan incliné.

Ces lutteurs ont des gestes mouvementés ; un dynamisme latent ressort de l'ensemble : l'agenouillé, a la bouche grandement ouverte (héante).

Les personnages sont conçus dans l'esprit de Jérôme Bosch. La polychromie a probablement disparu. La pièce date de la fin du 15^e ou de la première moitié du 16^e siècle et est probablement d'origine allemande.

17) LA LIGNEE DE MARIE (bois - h. 0,55 m x 1,0,48 m). Inv. N° 540.

Sobre et dénudée de certaine monumentalité est la lignée de la Vierge.

Au premier plan : Marie, Ste-Anne, toutes deux assises sur un banc, à haut dossier.

Ste-Anne, avec coiffe, serre-cou et ample manteau, tient l'enfant Jésus, appuyé d'un côté du pied droit sur le genou de Ste Anne ; de l'autre pied sur celui de sa mère.

Celle-ci porte un diadème, qui retient sa longue chevelure, une robe avec ceinture et de longues manches ; son large manteau se termine en larges plis de face et cache partiellement le coussin de par derrière.

Les parents de Marie, groupés deux par deux, vêtus de toge serrante, peuvent être comparés à des philosophes.

Ce groupe fait partie d'un rétable et présente un intérêt iconographique. Le thème est souvent emprunté aux autres industries d'art : la miniature, tapisserie et peinture... La composition fait songer à celle de la partie centrale du triptyque de Quentin Metsys (musée des Beaux-Arts de Bruxelles). Le costume des personnages, le langage des plis, la composition en largeur, le sens communicatif entre les figurants, le groupement dans l'espace, plaident en faveur de la sculpture brabançonne du 16^e siècle.



La lignée de Marie

(A.C.L. Bruxelles)

18) EPEE, 16e siècle ; dim., L. 1,16 m. Inv. n° 753.

Parmi les autres objets, nous retrouvons dans la salle d'attente une épée d'origine espagnole. Cette pièce, sorte de rapière, a une lame droite pointue. La partie gravée comporte des motifs arabesques (pommes de pins, rinceaux) ... etc.

L'inscription est la suivante : « SCRASYAN » (nom du propriétaire). Cette arme provient de la collection Spitzer (31). Elle est faite d'acier et de fer (32).



Epée

(M. Ducloux, Ruisbroek)

(31) n° 204.

(32) J. Van Cromphout-Vennekens, a.c., p. 89.

19) *EPEE*, 16e siècle ; 1,16 m de long ; inv. N° 745.

Cette épée de la Suisse-allemande est signée dans le creux de la lame avec l'inscription : XX HEINRICH XX coll. XX. Les ornements consistent en des médaillons, peut-être avec l'effigie du commandant et les têtes de prisonniers de guerre ; l'anne se termine en une tête de guerrier (voir également Spitzer n° 15 (33)). La matière est d'acier et de fer.



Epée

(M. Duerrlueck, Ruitbroek)

(33) De cette épée les auteurs J. Van Craampout et Fr. Vandekeens écrivent à la page 80 : Une épée à coquille repoussée et risolée, parmenton formée d'une tête casquée. Travail espagnol du XVIIe siècle. Vente Spitzer, fer ouvragé.

20) *HORLOGE DE TABLE ASTRONOMIQUE* ; bronze. Inv. n° 599.

Devant les fenêtres de la salle des chevaliers, il y a sous vitrines de verre, deux instruments de précision, notamment une horloge astronomique et une sorte de cadran solaire.



Horloge de table astronomique (1588) - Re production n° 1

(M. Duerrlueck, Ruitbroek)

La première pièce provient de la collection Arconati-Visconti. Le nom de l'auteur est indiqué en grandes capitales au-dessus de la petite galerie : « GEORGIUS KOSTENBADER ». La date : 1588.

J. Van Cromphout et Fr. Vennekens écrivent ce qui suit : « elle (la pendule) a commencée à fonctionner en 1588. Son calendrier qui avait été combiné pour 51 ans a fini en 1639. Elle a quatre cadrans ornés de



Horloge de table astronomique (1588) - Reproduction n° 2

(M. Duerinckx, Buisbroek)

signes et de figures fort jolis. Au dessus de la pendule se trouvent quatre statuettes ». (Celles-ci ont disparu) (34).

Ernst Zimmer en donne une sommaire description (35).

Que voit-on sur chaque cadran ?

1° *de face* : un astrolabe avec des projections stéréographiques coordonnées de la sphère céleste.

2° *A l'opposé* : un système planétaire. L'inscription, en bas à gauche, indique les noms des planètes en capitales : SATURNE, JUPITER, MARS, SOL, VENUS, MERCURE, LUNA. Le soleil et la lune ne sont pas pris en considération. Des cercles concentriques correspondent au cours des grosses planètes, dont le soleil en est une, comme si la terre se trouvait au centre (par conséquent le soleil entre Vénus et Mars) et la lune près de la terre.

C'est un type bien déterminé du « géocentrisme » (bien avant « Copernic ») + en 1543, qui est antérieur à l'« Héliocentrisme » : le principe : terre : centre du monde.

Il y a des signes visibles au bout de chaque aiguille ; le symbole de la lune est gravé ; le soleil est représenté par une tête de lion enflammée, entourée des signes du zodiaque (voir reproduction n° 2).

3° *Sur la troisième face* : Une sorte de calendrier avec les noms des saints (le premier semestre manque).

(34) *ibid.*, p. 79.

(35) E. Zimmer, *Astronomische Instrumente des 11 bis 18 Jahrhunderts*, C II, Bech, München, 1956, p. 417 : « Grossartige astronomische Kunstuhr mit verschiedenen Zifferblättern. Oben eine Himmelskugel, die sich in einem Tage in ihrer Achse dreht; auf ihr bewegt sich die Sonne täglich. Ausserdem mit Schlagtönen, Schlagwerk und Wecker ».

4^e La quatrième face : Plusieurs numérotations d'années, depuis le début de la création : -5569-5570 ; naissance du Christ ; le cycle entre le soleil et les éclipses ; la lettre pour le dimanche et l'année bissextile.

L'armillaire en argent, qui couronne la pièce, porte l'inscription : « Woher von weynacht, die ubrigen thijn mist Massein ».

Le globe est orné d'un système planétaire gravé « la grande ourse, Europe, Afrique du Nord et l'Asie ». (36).

21) CADRAN SOLAIRE, cuivre (plan horizontal : largeur 18,5 cm x 119,8 cm - diamètre : 18,6 cm ; hauteur totale 19,8 cm), n° d'inv. 177 (37).

Le cadran solaire de cuivre, espèce de torquetum, avec l'écusson des de Médicis est signé : « Jacobus Lusuerq faciebat Roma - A° 1683 ».

Sous l'écusson, on lit : « Hora Campanae » (c.à.d. l'heure du clocher) ; autre part : « l'heure solaire » ; « Senae poli.gra.43 ». Ce qui signifie que la pièce est destinée pour une latitude de 43°, pour un port maritime à la mer adriatique ; Seni-gallia (38). C'est peut-être l'une ou l'autre résidence d'été d'un membre de famille des de Medici.

L'angle formé par la base et le cadran à heure comporte : 50°, 50'. L'aiguille sur la graduation du plan horizontal est orientée vers le sud et se trouve sur O'.

La droite, passant par le centre de l'alhidade et le centre de l'hémicercle gradué, est parallèle à la rotation de la terre, et est parallèle à l'équateur.

(36) Nous remercions chaleureusement Mr. Van de Kerckhove, astronome de l'observatoire royal d'Uccle, pour les renseignements.
(37) J. Van Cromphout-F. Venneken, o.c., p. 52.
(38) Hansa Welt-Atlas, Leipzig, par dr Muris et Otto Want, planche 32.

La graduation 6 est inférieure ou supérieure et la graduation 12 doit être dirigée vers l'Orient ou l'Occident.

Pour le fonctionnement de l'instrument, il faut placer l'alhidade sur les signes du zodiaque : ceux-ci sont groupés deux par deux : le bélier, les jumeaux, le poisson, le capricorne, le lion, la balance, le scorpion, le sagittaire.

Les signes des lettres sont les initiales des mois : six, dans la partie supérieure ; six dans la partie inférieure.



Cadransolaire (1683)

(M. Duerbeck, Huisbaek)

Voilà quelques annotations concernant l'emploi de cet instrument remarquable.

Les arabesques des motifs gravés témoignent de la finesse de goût de l'artiste.

En 1968, nous espérons publier la troisième série.

De la Palette du Peintre à la Rame du Galérien

(Vie de Conrad SCHOTTE)

PAR

Robert VAN den HAUTE

Conrad Schotte n'est pas un inconnu au sens strict du mot.

Grâce à la notice que H. Hymans, en s'aidant des notes de l'archiviste A. Pinchart, inséra dans la *Biographie Nationale* (1), on sait qu'il y eut un peintre de ce nom à Bruxelles au XVI^e siècle.

Mais A. Pinchart avait le défaut commun aux chercheurs et historiens de son temps : jamais il ne donnait de références archivistiques, ce qui rend tout contrôle ou étude approfondie difficile voire impossible (2).

Parcourant ces feuillets et bouts de papier aux teintes et formats les plus divers, dont l'ensemble constitue ce que, pompeusement, on appelle le Fonds Pinchart (3), on trouve sur un billet relatif à Schotte, une inscription quasi-effacée au crayon : « procureur général Henri de Boom ».

Or, il existe aux Archives Générales du Royaume, dans le fonds de l'Office fiscal, de nombreuses informations judiciaires ordonnées par ce magistrat (4). Dès lors, deux possibilités : ou les passer

(1) T. 21, col. 859.

(2) A. Pinchart : ARCHIVES DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES, 1^{re} série, tome III.

G. Marlier : ANTHONIS MOR VAN DASHORST. L'auteur attire l'attention sur le fait que Pinchart néglige de donner des références.

(3) Conservé à la Section des Manuscrits de la Bibliothèque Royale.

(4) Henri de Boom remplit les fonctions de procureur général du 23 juin 1553 jusqu'à sa mort qui survint le 4 octobre 1576.

toutes en revue — elles sont légion et il n'en existe pas d'inventaire détaillé, — ou opérer des coups de sonde, ce que nous fîmes. La chance voulut bien être de la partie et nous pûmes mettre la main sur le dossier Schotte que Pinchart avait consulté (5). Ajoutons qu'à l'inventaire sommaire le mot « Manque » suit le numéro dudit dossier!

Il fut dès lors possible de reconstituer la première partie de la carrière de notre personnage. Pour la seconde, le hasard qui, parfois, fait bien les choses, facilita grandement notre travail. En effet, en élaborant la biographie de Jehan Grauwels (*) nous avons retrouvé Conrad Schotte. Il avait abandonné ses pinceaux pour se mettre au service de ce sinistre personnage; alors qu'il eut pu devenir une grande figure de notre Panthéon artistique, il alla finir misérablement sur les galères du Roi (6).

(5) Archives Générales du Royaume, Office fiscal, portefeuille 317, dossier 2.758.

(6) Tous les incidents, faits, dialogues et détails biographiques de la présente étude et pour lesquels il n'est pas donné de référence archivistique, sont extraits du dossier cité sub 5.

(*) Voir LE FOLKLORE BRABANÇON, n° 102 (juin 1964).

ECLOSION D'UN TALENT

Charles Quint assiégea Tournai du 22 octobre au 11 décembre 1521. La Cour et les conseils du gouvernement avaient préalablement quitté Valenciennes pour s'établir à Audenaerde et aux environs (7).

C'est alors qu'au château d'Escornaix (8) l'empereur fit la connaissance de Jeanne van der Gheenst qui était au service de son hôte, Charles de Lalaing. Il fut « espris de ses grâces » et neuf mois plus tard la jeune femme mettait au monde une enfant qui reçut le prénom de la gouvernante du pays, Marguerite (9).

Que n'a-t-on épilogué sur cette aventure! Au siècle dernier surtout, quand le Romantisme faisait florès. Mais aussi quelle accumulation d'erreurs. Alors s'accrédita la version qui présente Jeanne comme étant fille de pauvres gens suant sang et eau pour nouer les deux bouts. Et cela, parce que dans un certificat de parenté délivré par le Magistrat d'Audenaerde, ont lit que ses parents, Gillis van der Gheenst et Jeanne van der Coye, vivaient « de l'ahrt et still de la tapisserie » (10), ce qui n'implique nullement qu'ils s'étiolaient de misère devant un métier de haute ou de basse lisse. On peut, au contraire, croire que Gillis était maître-tapisserie ou dirigeait un atelier.

La famille vander Gheenst alias van Willebeke était apparentée aux meilleurs souches de la région d'Audenaerde et les van der Coye l'étaient bien davantage. Souhaitons que paraisse bientôt le résultat des années de recherches que M. Octave le Maire, avec l'érudition et la sagacité qu'on lui connaît, a consacrées à ce problème.

Une autre erreur est de croire que la bâtarde fut élevée à Malines par la tante de l'empereur. Son éducation fut confiée à André de Douvrin et à son épouse Marie van Caudenberghe qui, peu après la naissance, quittèrent Audenaerde pour s'installer, avec leur pupille, à Bruxelles dans la paroisse de Sainte-Gudule (11).

(7) A. Henne : CHARLES QUINT, t. II, p. 398.

(8) Escornaix, en néerlandais Schorissa, commune de la Flandre Orientale, arrondissement d'Oudenaerde et à 9 kilomètres de cette ville.

(9) H. Pirrenne : HISTOIRE DE BELGIQUE, édition illustrée, t. II, p. 225.

(10) Le texte de cet acte a été publié dans LE MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES, 1836, t. IV, p. 417, et dans les AUDENAERDSCHEN MENGELINGEN, 2^{me} partie, 1846, p. 39.

(11) Bibliothèque Royale, Mss. G. 778 (f° 167), 783 (f° 402) et 1.557 (f° 401); Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Ms. 230, f° 77.

Seigneur de Bodeghem-Saint-Martin et de Drogenbos, André de Douvrin avait rempli successivement les fonctions d'aide de chambre de Philippe le Beau, de sommelier de Ferdinand de Habsbourg d'abord et de Charles Quint ensuite.

Marguerite d'Autriche et, après elle, Marie de Hongrie, surveillèrent avec attention et beaucoup de tendresse l'éducation de celle que Pirenne appelle « la nièce inattendue ». Les comptes de la recette générale des finances parlent d'achats de poupées, de jouets, d'étoffes précieuses. On y relève aussi des dépenses pour soins médicaux et pharmaceutiques, pour « un joueur de lut qui luy apprenoit à danser », pour « trois gayolles a mestre les trois papegeals, une maisonnette pour sa marmotte, pour ung joueur de marionnettes », etc. (12).

Le choix des époux de Douvrin se justifiait non seulement par l'immense confiance que l'empereur avait en eux mais aussi, croyons-nous, parce que le mari était apparenté aux van der Gheenst. Plus tard, lorsque la jeune Marguerite quitta Bruxelles pour l'Italie (7 janvier 1533 n.s.), son père nourricier, veuf depuis peu (13), l'accompagna en qualité de grand-maître de sa maison. Plusieurs de ses enfants furent du voyage et parmi eux Philippe, chanoine de Sainte-Gudule, et Hugues; ils devinrent respectivement chapelain et gentilhomme de bouche de la jeune duchesse de Parme. André de Douvrin ne resta pas longtemps auprès d'elle; dès le mois d'août 1533 il reprenait ses fonctions aux Pays-Bas (14).

Jeanne van der Gheenst ne fut pas abandonnée après qu'on lui eut retiré sa fille. Trois ans après sa « faute » on la maria à Messire Jean van den Dycke (15), personnage qui occupa des charges importantes à la Cour des Comptes en Brabant. On l'y trouve, tour à tour, Premier Maître, Vice-Président, Maître Extraordinaire, etc. Devenu conseiller de Charles Quint et, plus tard, de Philippe II, il devint seigneur de Berendrecht, Veersdyck et Santvilet où il exerça basse, moyenne et haute justice. Il possédait de nombreux biens dans la région bruxelloise et notamment à Evere.

(12) INVENTAIRE SOMMAIRE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTERIEURES A 1780 - NORD; ARCHIVES CIVILES, Série B, t. V., pp. 11 et 28.

(13) Marie van Caudenberghe était morte le 3 novembre 1530 et avait été inhumée en l'église Ste-Gudule à Bruxelles.

(14) On ne connaît pas la date du décès de André de Douvrin; on sait toutefois qu'il rédigea son testament en 1543 et que le partage de ses biens se fit le 10 avril 1544.

(15) B.R., Mss II 1688 (f° 43) et II 648A (f° 101).

Jeanne lui donna dix enfants :

1) **Jean**, né le 1er juillet 1526; devint protonotaire et joue un rôle important dans la présente étude;

2) **Gouda**, née le 15 juillet 1527. Elle entra au prieuré de Val-Duchesse à Auderghem le 14 octobre 1543, y fit profession le 8 février 1545 et reçut, en religion, le nom de Marguerite en honneur de sa sœur utérine la duchesse de Parme; celle-ci la dota d'une rente de 300 florins l'an. Gouda atteignit un âge avancé.

Le protonotaire apostolique Claude Monetti nous apprend qu'en 1653 on voyait encore dans son ancienne cellule à Auderghem un portrait peint représentant les parents de la moniale et que l'église paroissiale d'Auderghem possédait, elle, un autre tableau sur lequel on voyait Gouda et son père Maître Jean van den Dycke. Il s'agissait vraisemblablement de deux triptyques dont les volets portaient le portrait des donateurs (16).

La duchesse de Parme traitait Gouda comme sa sœur et pendant le temps qu'elle assumait le gouvernement de nos provinces, elle se rendit souvent à Val-Duchesse.

Gouda mourut au même prieuré le 20 juin 1602;

3) **Agnès**, née en 1528; devint religieuse bernardine à Roosendaal à Waelhem (Anvers) et y mourut jubilaire.

Elle eut vraisemblablement pour marraine une sœur de son père, Agnès van der Gheenst qui, avec son frère Baudouin van der Gheenst, étaient les moins favorisés de la famille au regard de la fortune. Le certificat de parenté délivré par le magistrat d'Audenarde le 29 octobre 1561, dont il a été déjà question, dit qu'ils étaient « povres gens de bien, de bonne fame, renommée et conversation, demorans en la parolche de Nuckercke et Etichove au pays d'Alost, chargez de plusieurs petits enfans ». De là partit la légende que les van der Gheenst étaient de minable condition et, d'exagération en exagération, que la mère de la duchesse de Parme était servante. Or, ce document visait probablement à l'obtention d'une faveur et jadis, comme de nos jours, celui qui cherche à se faire octroyer un subside ou une aide, une bourse d'étude, etc., aime s'apitoyer sur son état afin de forcer la chance;

(16) Archives de la ville de Bruxelles; liasse 469.
Min des Aff. Étrangères, Arch. hérald., Ms n° 3, t. III (f° 27).

4) **Marguerite**, née en 1531. On peut croire que Marguerite de Parme fut sa marraine car dans les comptes de la Recette Générale, on note cette année-là la valeur des cadeaux que la future duchesse — qui était encore chez les Douvrin à Bruxelles — offrit à sa mère qui venait d'accoucher et entre autres « 15 sols qu'elle a donnés à la chandelle quand elle avoit levé l'enfant de la demoiselle van den Dycke, sa mère »;

5) **Thomas**, cité en 1543. Mourut sans postérité. Il avait épousé Jacomyne Stockvisch. On note qu'il perdit la vie en Barbarie avant 1598. Son père, dans son testament, se plaint de lui comme d'un fils indigne;

6) **Laurent**, cité également en 1543. N'eut pas de postérité;

7) **Guillaume**. Etudia le droit à Louvain et épousa Marie de Megem. Celle-ci est citée déjà comme veuve en 1592. Guillaume hérita des titres et terres de son père. On pouvait voir ses armes sur une clé de voûte de l'église Notre-Dame-des-Victoires à Bruxelles;

8) **François**. Mort sans alliance;

9) **Adrienne**. Epousa successivement Jean de Grevenbroeck, seigneur de Mierle, et François de Noyelle;

10) **Marie**. Epousa d'abord Louis van der Tommen, seigneur d'Oplinter et autres lieux, échevin de Louvain, et en secondes noces, Claude Masson, écuyer.

Elle fut pour marraine sa tante Marie van der Gheenst, épouse de Jean Schotte le jeune, dont on fera ample connaissance ci-après.

Il existe à Louvain, à l'Institut de Spoelberg, un portrait de Marie van den Dycke et de son premier mari.

Devenue grande dame et les maternités se succédant, Jeanne van der Gheenst fit appel à sa sœur Marie pour la seconder dans sa tâche de mère de famille nombreuse.

Promue *cameriere*, l'affection de Marie se porta principalement sur l'aîné de ses neveux Jean, le futur protonotaire. Marie van der



Marguerite de Parme.
(Portrait peint par A.S. Coello, Musée Royal
des Beaux-Arts, Bruxelles.)



Marguerite de Parme quitte Bruxelles.
(Braun et Hogenberg.)

Kalen, qui devait lui succéder dans ses fonctions, déclara, plus tard, qu'elle l'avait littéralement gâté.

Tout ne tourna pas rondement dans la maison de Maître van den Dycke; le caractère de ce dernier et celui de sa belle-sœur n'étaient pas faits pour s'accorder. Tout alla tant bien que mal du vivant de Jeanne van der Gheenst qui se dépensa à tenir l'église au milieu du village; mais après sa mort, qui survint le 15 décembre 1541 (17), cela tourna à la guerre ouverte. Marie continua néanmoins de s'occuper, quelque temps encore, de l'éducation de ses neveux et nièces.

Pourquoi les choses s'envenimèrent-elles?

Est-ce que, malgré le caractère de son beau-frère — ne parlons pas du sien qu'elle estimait, selon toute probabilité, être excellent, — caressait-elle l'espoir de devenir l'épouse de ce dernier? Eut-elle, au contraire, à se défendre contre ses avances? Maître van den Dycke, comme on verra, aimait la gent féminine et allait jusqu'à honorer les rendez-vous que lui proposaient des demoiselles qu'il ne connaissait pas.

Au cours de l'instruction judiciaire, dont il sera question plus loin, le chevalier François de Fallais se posera en défenseur de Marie alors que van den Dycke n'aura qu'insultes à la bouche chaque fois qu'il parlera d'elle. Mais un autre témoin, le fripier Lybrecht Timmerman, déclarera sous serment que ledit chevalier avait été l'amant de Marie et qu'un ou des enfants étaient nés de cette liaison; aussi les déclarations de François de Fallais sont-elles sujettes à caution.

On sait aussi qu'à certain moment Marie avait cherché à remarier Maître van den Dycke et avait jeté son dévolu sur Agnele van Axele qui habitait dans une ruelle débouchant sur le cimetière de Sainte-Gudule (*in een cleyn straetken*). Elle avait confié à une voisine qu'elle connaissait un artifice infailible pour amener le veuf à accepter le parti. Le merveilleux artifice produisit son effet mais pas dans le sens souhaité par Marie : Maître van den Dycke lui annonça, peu après, qu'il allait épouser Cécile de Quesnoy. Cela provoqua la grande explosion.

Le premier souci de Marie fut de mettre sans tarder Marguerite de Parme au courant — version pro domo — de ce qui se passait à Bruxelles et ce, avec l'espoir de se voir confier par son entremise l'éducation de ses neveux et nièces et, bien entendu, de l'administration de leurs biens.

[17] B.R., Ms17.361-421 (f° 9).

Ne sachant ni lire ni écrire, elle recourut aux bons offices de la béguine Jenneken van Aelst qui se chargea de dépêcher les missives à celle qui, à cette époque, portait le titre de duchesse de Camerlno. Par ses lettres elle apprit que son beau-père allait épouser ce que Marie appelait une marchande de pommes (*appelvercoopersse*).

Marguerite fut assez sage de ne pas répondre et il ne resta à Marie qu'à quitter l'hôtel de van den Dycke non sans avoir, au préalable, fait main-basse et mis en lieu sûr tout ce qui pouvait lui être utile. Le volé déclarera plus tard que si on l'avait obligée à porter sur les épaules tout ce qu'elle lui avait dérobé, elle n'eut pu demeurer debout.

Au moment de la séparation, il lui interdit d'emporter quoi que ce soit, pas même les robes et bijoux (*cleederen ende juweelkens*) qu'aux dires de Marie, sa sœur lui avait laissés en mourant. Elle eut beau envoyer des émissaires pour en exiger la remise, rien n'y fit, van den Dycke répondait toujours qu'elle ne les méritait pas.

*

Que fit Marie après avoir quitté l'hôtel du Sablon?

Elle ne retourna pas à Audenaerde, ayant pris goût à la vie de la capitale. Elle se mit quelque temps au service de Lenaert Tasselon, puis alla loger en face des Dominicains (*de Predickheren*) (18) chez Jean de Paige, *overweerder* du Conseil de Brabant. L'épouse de ce dernier, Lysbeth Wyckmans, la prit en affection et Marie essaya, mais en vain, de l'inciter à dresser son mari contre van den Dycke.

La conduite de la jeune femme semble avoir été au-dessus de tout reproche en ce temps et sa bienfaitrice, avec l'appui du trésorier Longin, lui obtint une rente de cent carolus d'or à prélever sur le fonds que le souverain avait institué en faveur des « *jonge arme eerlycke maeghden* ». La parenté de Marie avec la bâtarde de l'empereur avait probablement facilité l'obtention de cette allocation.

[18] Pour l'emplacement de ce couvent voir Henne et Wauters : HISTOIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES, t. III, pp. 204 et 205.

Aert v. G.
+ avant 1424

Aert v. G.
cité en 1424 et 1434
x Marie van Gersemoertere

Willem v. G.
cité de 1430 à 1435
x Marie van Eert

Aert v. G.
c. huidevetter²
cité de 1448 à 1483
x Catherine vanlenhoutte
tous deux déjà morts avant 1402

Jean v. G.
« huidevetter »²
x 1) Jeanne Rampaeil (+ avant 1503)
2) Marguerite van Heerzele (c. 1402)

Jean v. G. dit le Vieux
c. huidevetter²
émancipé en 1508
commiss à la recette des orphelins.
x 1) Marguerite van Ranst
2) Barbele Sammeis

x Jacques Coynnet
orfèvre à Malines

Marguerite v. G.
x Luc Broyaert
(déjà + en 1531)
Hans Broyaert
- 1638

Jean v. G.
clerc du sang
x Marie van der Gheenst
dont descendance

Jacob v. G.

Catherine v. G.
x Charles Ronserot

Conrad v. G.

1517. - après 1570
x Elisabeth Van den Voorde.

Pendant un an la petite provinciale se tint coite, puis disparut subrepticement. Trois mois plus tard elle revint, d'Anvers dit-on, et son ancienne bienfaitrice la fit entrer au service de Peeter Schotte et c'est là qu'elle fit la connaissance du neveu de ce dernier, Jean Schotte dit le jeune, fils de Jean Schotte dit le vieux, frère consanguin de Peeter.

**

Jean Schotte le jeune était clerc du sang. Qu'entendait-on par là?

L'appareil judiciaire brabançon comprenait, au sommet, le duc et son conseil et après eux, le drossard et six grands-justiciers dont l'amman de Bruxelles (19).

Ce dernier se choisissait un clerc — un secrétaire dirait-on de nos jours. Ce greffier criminel, qui prêtait serment dans la Chambre des Comptes en Brabant, était appelé « clerc du sang » (clerck van den bloede).

L'amman (20) disposait aussi d'un lieutenant, de sergents et d'un bourreau.

Fonctionnaire à gages fixes, le clerc du sang touchait en ce quinzième siècle « 10 realen elcken te zesse chell. acht penn. groote brabant » l'an.

Le nom de Jean Schotte le jeune apparaît pour la première fois dans les comptes de l'amman débutant à la Noël 1543; on le rencontre avant cela, le 25 septembre de la même année instrumentant à l'occasion d'un crime commis rue Saint-Ghislain, à proximité de la rue Haute (21). Sa commission définitive en qualité de clerc du sang, en remplacement d'Aert Stomelaert dit van Uden, date du 30 septembre 1544. Henri de Strado, seigneur de Malèves et amman de Bruxelles, justifia le choix de Jean Schotte eu égard à la sagesse, la fidélité et le zèle de ce dernier (22).

(19) Henne et Wauters : o.c., t. II, p. 593.
A. De Cuyper : COUTUMES DES PAYS ET DUCHE DE BRABANT, t. I, pp. 1 et ss.
Ch. Kerremans : ETUDE SUR LES CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES DU BRABANT ET LES OFFICIERS PLACES A LEUR TETE PAR LES DUCS, p. 230.

(20) L'amman siégeait en personne et, après avoir dirigé les poursuites contre les accusés, il invitait les échevins, au nom du souverain, à rendre justice. (Voir Henne et Wauters : o.c., t. II, p. 593.)

(21) A.G.R., Chambre des Comptes, Acquits, n° 2.866.

(22) A.G.R., Chambre des Comptes, n° 139, f° XLV.

On trouve des membres de la famille van Gersemoerter dictus Schotte dès le XVe siècle à Bruxelles (23). Le plus ancien représentant connu est un certain Aeri, mort en 1404 ou peu avant. On ignore tout de sa situation sociale mais comme ses descendants exercèrent le métier de tanneur, on peut croire que les ancêtres avaient honoré cette profession.

Emancipé en 1508, Jean Schotte le vieux cumulait le travail des peaux avec les fonctions de clerc des chefs-tuteurs ou commis à la recette des orphelins de la ville. Il assistait aux réunions que ceux-ci (*overmamboiren van de wesen*) tenaient chaque mercredi et samedi ainsi qu'à leurs assemblées extraordinaires, ayant la charge des écritures concernant non seulement la gestion des biens des orphelins mais aussi des insensés secourus par la ville. Il dressait les états et inventaires, les comptes ainsi que le relevé des présences aux séances, les membres de la commission étant rémunérés au prorata de leurs prestations (24).

Jean Schotte le vieux avait eu de sa première épouse, Barbele Sammels, plusieurs enfants dont six nous sont connus : trois filles et trois garçons dont le clerc du sang et Conrad, le cadet (25).

Conrad avait vu le jour à Bruxelles en 1527.

Lorsqu'il eut atteint sa dixième année, son père le retira de l'école paroissiale pour le mettre en pension, peut-être sur le conseil et avec l'appui d'André de Douvrin, tuteur de la future Marguerite de Parme, chez Henri, duc de Bodegem-Saint-Martin.

Il y resta trois ans. Son éducateur estima que son rôle était terminé et ramena le jeune homme à Bruxelles; il insista auprès de Schotte le vieux pour qu'il permit à son fils cadet de faire des études tant ce dernier lui paraissait doué.

Cela n'eut pas de conséquence dans l'immédiat et Conrad demeura un an chez ses parents, aidant son père dans les écritures de l'administration des biens des orphelins et des insensés. On le

(23) Pour la généalogie des van Gersemoerter dictus Schotte, voir : E.R., Mss. II n° 8.510 (f° 23), 6.594 (f° 335, 336), 6.698 (f° 218) et 8.613 (f° 125).

(24) Henne et Wauters : o.c., t. II, pp. 604, 605.
P. Bonenfant : UN STATUT BRUXELLOIS SUR LA TUTELLE DE 1688 dans le BULLETIN DE LA COMMISSION DES ANCIENNES LOIS ET ORDONNANCES, t. XV, 1 (1935).

(25) Une Marie van Gersemoerter, fille de Jean, était à cette époque religieuse au prieuré de Val-Duchesse; il s'agit peut-être d'une fille de Jean Schotte le Vieux (Miraeus, OP. DIPL., t. III, p. 643, et A.G.R. : Arch. ecclésiast., n° 4.083).

placa ensuite chez un « homme de qualité » pour apprendre le latin. On ne donne pas le nom du personnage mais on sait que Conrad demeura deux ans sous son toit.

Le temps était venu de lui trouver un emploi et comme Schotte le vieux ne désirait nullement en faire un tanneur, il le fit entrer au service de Messire Jean Dismas de Glymes dit de Bergues, seigneur de Waterdyck, docteur en droit et, à cette époque, échevin de Bergen-op-Zoom (26). Conrad alla le rejoindre dans cette ville.

Le nouveau maître eut vite fait de déceler les qualités de son jeune employé et cela l'amena à lui confier des travaux importants, surtout au greffe municipal de Bergen-op-Zoom.

Le seigneur de Waterdyck, qui appartenait à une lignée illustre, remplissait aussi les fonctions de conseiller de Madame de Bergues, veuve d'Antoine de Glymes, née Jacqueline de Croy. C'est ainsi que Conrad apprit à côtoyer les grands de ce monde.



Après avoir dirigé et observé Conrad pendant près de deux ans, Waterdyck conseilla à Schotte le vieux de chercher un emploi plus à la hauteur des capacités de son fils, ajoutant que c'eût été vraiment dommage de l'obliger à se confiner dans une existence de scribe. Il s'offrit même pour le recommander auprès de personnes fort en vue et susceptibles de s'intéresser au jeune homme qui avait une si « bonne plume » (*dat hy een goet beginsel hadde metten pannen*).

Mais une fois de plus Conrad dut demeurer chez les siens. Quant à Maître Waterdyck, l'histoire nous apprend qu'il devint par la suite bourgmestre de Bergen-op-Zoom, maître aux requêtes puis successivement conseiller (1548) et président (1560) au Grand Conseil de Malines et enfin président du Conseil de Hollande (1562). Il mourut à Namur le 24 août 1583 où le Grand Conseil s'était retiré à cause des troubles.

(26) Goethals : DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE, t. II, pp. 447 et 448.
L. Stroobants : LES MAGISTRATS DU GRAND CONSEIL DE MALINES, dans les ANNALES DE L'ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE, LIV, 5^e série, t. IV, pp. 435 et 460.

Revenons à Conrad. Celui-ci demeura quelques mois sans chercher un nouvel emploi et entretemps le désir germa en lui de se lancer dans la carrière artistique; il rêva bientôt de devenir peintre.

Comme de nos jours, lorsqu'un fils fait part de semblable aspiration à l'auteur de ses jours, on cherche aussitôt à l'en dissuader arguant que la profession n'a jamais nourri son homme et Schotte le vieux ajouta qu'il gagnerait bien mieux sa vie avec sa plume (*dat beten ware dat hy die penne useren boude*).

Conrad tint bon et, comme de nos jours aussi, les parents finirent par céder. On entreprit alors les démarches et le jeune homme entra bientôt dans l'atelier du peintre italien Jan Baptista, établi rue Haute et qui était « *een fyne constenere* »; l'artiste était âgé et jouissait d'une belle fortune.

Le fils Schotte ne fut pas mis en pension chez lui; tous les jours il rentrait prendre ses repas et dormir chez ses parents qui résidaient également rue Haute ou dans une des nombreuses venelles adjacentes. Il continua, à ses moments perdus, de veiller aux écritures de son père.

Mais un jour Baptista décida de cesser toute activité et d'aller finir ses jours à Lierre chez un ami ou parent que le document appelle le *senor Jan Carie*. Les quelques registres paroissiaux de la petite cité du Démer qui sont venus jusqu'à nous, ne remontent pas si haut et il est difficile de percer l'identité de ces deux personnages. Un acte de baptême du 25 novembre 1596 parle d'un certain Jan Baptista qualifié de *hispanus miles*; un autre acte, de 1606 celui-là, cite un nommé Caries. Il s'agit là, de toute vraisemblance, de parents ou de descendants des précités, bien que l'instruction judiciaire dise que Baptista était de nationalité italienne.

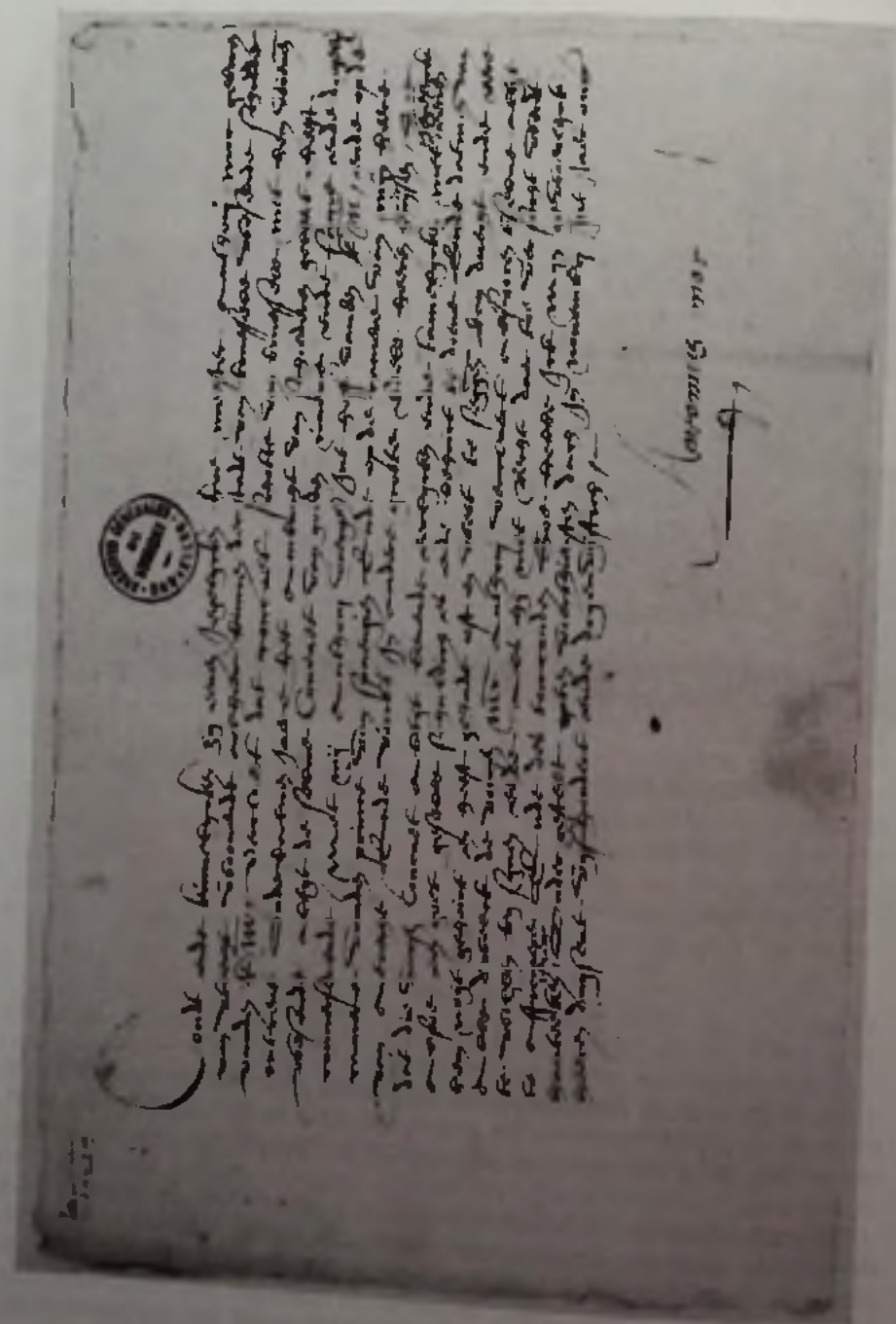
Avant de quitter Bruxelles, l'artiste rendit visite à Schotte le vieux et le félicita d'avoir un fils aussi dévoué et doué. Il lui proposa de l'emmener à Lierre afin de parfaire son éducation esthétique et de lui faire acquérir la maîtrise du métier. Cette fois encore Jean Schotte refusa et Conrad, le cœur gros, dut demeurer à Bruxelles sans emploi. Pas pour longtemps cependant. Il fut admis, à peu de temps de là, dans un atelier bien plus important que celui de Baptista puisqu'il devint le collaborateur du célèbre Utrechtois Antoine van Mor Dashorst, mieux connu sous le nom d'Antonio Moro, le meilleur portraitiste de son siècle, artiste dont la vie est toutefois fort mal connue. Les rares documents contemporains dans lesquels son nom apparaît sont, en ce qui le concerne, d'un laconisme insigne. Certains points de sa carrière sont obscurs et énigmatiques.



Palais de Bruxelles où Antonio Moro et Conrad Schotte firent plusieurs portraits.

En 1549 il était depuis peu à Bruxelles au service de l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot de Granvelle, qui jouera bientôt un rôle important dans les affaires politiques des Pays-Bas.

Conrad travailla un an et demi sous la direction de Moro et fit de grands progrès. Comme tous ceux qui, avant lui, avaient eu le jeune homme sous leurs ordres, le maître n'eut qu'à se louer de lui ainsi qu'il conste d'une attestation portant la signature du grand artiste, document dont A. Pinchart avait eu connaissance au siècle dernier et que nous avons eu la bonne fortune de retrouver dans le dossier de l'instruction judiciaire.



Attestation délivrée par Antonio Moro à Conrad Schotte.
(A.G.R., Office Natl. n° 2.758.)

L'illustre peintre y affirme que Conrad fut toujours de bonne fâme, qu'il se conduisait honorablement et agissait envers tout le monde comme il sied à un bon compagnon, que jamais on n'avait articulé à sa charge rien qui fût contraire à l'honneur et à la vertu.

Sous l'égide d'un tel maître, le jeune homme était assuré de voir s'ouvrir devant lui une carrière enviable; les protecteurs, certes, ne lui feraient pas défaut si l'on songe que Moro allait devenir le peintre attitré de l'empereur et, plus tard, de Philippe II.

Journellement Conrad, en compagnie de son maître, fréquentait les appartements de l'évêque d'Arras (27). On sait aussi qu'ils allèrent souvent dans ceux de l'Infant durant son séjour aux Pays-Bas (avril 1549 à juin 1550). Diverses fois le futur Philippe II, qui avait pris Conrad en estime, lui confia la garde de ses bagues, chaînes, bijoux et costumes. On avait aussi rencontré les deux peintres dans les appartements des reines Marie de Hongrie et Éléonore de France (veuve de François Ier) alors qu'elles résidaient à Bruxelles (décembre 1548) (28) et chez la duchesse de Lorraine et autres grandes dames dont ils firent le portrait. Les documents ajoutent encore qu'ils travaillèrent aux hôtels de Bergues, de Molenbaix (29) et diverses autres grandes maisons de la capitale.

Le fils de Jean Schotte le vieux se spécialisa, quoi de plus naturel, dans le genre qui faisait la renommée de son maître, c'est-à-dire le portrait (30). Mais ne voilà-t-il pas qu'un jour Moro recut mission de se rendre à l'étranger et cela vers l'époque où le futur Philippe II quitta nos provinces. On verra le grand artiste travailler en Italie (1550), en Espagne (1552) et en Angleterre (1554).

Lui aussi eut voulu emmener Conrad dont il désirait sans doute faire son second. Comme toujours, le père Schotte ne voulut se séparer de son plus jeune fils. Et dire que s'il avait accepté l'offre

(27) Il ne s'agissait pas encore du palais que Granvelle fera construire sur le Bhadenberg, le premier édifice de style Renaissance élevé à Bruxelles, commencé vers 1551 et achevé vers 1555 (G. Des Marez : LE QUARTIER ISABELLE ET TER ARKEN, pp. 80 et ss.).

(28) Henne : o.c., t. VIII, p. 363

(29) Appelé aussi Hôtel de Jauche, situé dans l'actuelle rue de Namur.

(30) « On est donc fondé à croire que ses productions se confondent avec celles d'autres artistes, peut-être d'Antonio Moro, dont probablement il adopta la manière. » (H. Hymans dans BIOGRAPHIE NATIONALE. Voir note 1).

de Moro, le jeune Conrad ne serait pas tombé dans les griffes de Marie van der Gheenst, mais, comme a dit Platon, on ne peut échapper au regard des dieux ni les contraindre.

Conrad réintégra le domicile de ses parents. Il trouva quelque consolation en entrant au service de celui qui avait le été le principal collaborateur (*principaële Werckgeselle*) de Moro à Bruxelles, Jean ou Hans Maes, lequel peu de temps après alla s'installer à Malines, sa ville natale (31). Contre toute attente, Jean Schotte le vieux autorisa cette fois son fils à accompagner son nouveau maître à Malines et peu après à Anvers, Maes ayant pris femme et ouvert un atelier dans la métropole, dans le voisinage des Pères Carmes (*in de geleye tegen de Vrouw-broeders*).

Les commandes affluèrent; Joris Stecker, les Fugger et autres riches marchands firent appel à leur talent. L'ambassadeur d'Angleterre leur demanda un portrait de son souverain, à copier vraisemblablement d'après une toile reçue en prêt. Pour exécuter ce travail, les deux peintres furent installés confortablement dans la chambre forte de l'ambassade, celle où on gardait les bijoux et objets de valeur.

Comme avant lui, Baptista et Moro, Maes n'eut qu'à se louer des services de son collaborateur. Sous sa conduite — une attestation authographe nous l'apprend — Conrad se perfit dans l'art de manier les pinceaux et de distribuer les couleurs (32). Maes ajoute aussi que ce dernier avait satisfait aux prescriptions de la gilde (*hy hadde desselfs ambrachts Recht voldaan*); c'est en vain pourtant qu'on cherche son nom dans les *liggeren* de la corporation anversoise. Rien d'étonnant à cela; il nous est arrivé à plusieurs reprises de n'y point trouver d'autres artistes dont on sait avec certitude qu'ils ont vécu et travaillé dans cette ville (33).

Il y avait près de quatre ans que Maes et Schotte travaillaient ensemble lorsque survint l'incident qui allait changer de façon radicale l'existence du jeune Bruxellois et priver, à n'en point douter, notre panthéon national d'un artiste de talent. Cette perte fut l'œuvre de la belle-sœur de Conrad, Marie van der Gheenst, épouse du clerc du sang.

(31) Pour cet artiste voir aussi : F. Neefs : HISTOIRE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE A MALINES, t. I, pp. 184 et 285.
(32) La déposition de cet artiste est également annexée au dossier de l'information judiciaire. (Voir note 5.)
(33) Ph. Boubouts et Th. Van Lerius : LIGGEREN VAN DE ANTWERPSE SINT-LUKASGILDE.

II.

LA MEGERE NON APPRIVOISABLE

Marie van der Gheenst vivait en désaccord non seulement avec son beau-frère van den Dycke mais aussi avec les Schotte qui ne lui pardonnaient pas d'avoir pris le clerc du sang dans ses filets. Ce dernier ayant eu un ou des enfants de la servante des parents Schotte, la famille avait toujours espéré qu'il épousât la jeune fille. On n'avait pas caché à Marie la déception causée par cette mésalliance et les sœurs du clerc du sang ne manquaient aucune occasion pour le lui rappeler. L'une d'elles, Marguerite, alla jusqu'à la bousculer sachant pourtant qu'elle était enceinte.

Il eut fallu toutefois bien plus pour la désarçonner. Au contraire, étant de nature même morte à tout sentiment humain et, comme a dit un auteur, le caractère de la femme se mouvant toujours entre deux pôles : l'amour et la vengeance, ce sera cette dernière qui dictera désormais à Marie la conduite à tenir vis-à-vis de ceux qu'elle appellera ouvertement ses ennemis. La haine avait trouvé en elle une terre fertile et sa méchanceté ne connaîtra plus de bornes. Elle ourdira des complots nombreux et mènera la guerre sur deux fronts à la fois.

Voyons d'abord comment elle s'y prit à l'égard de Maître Jean van den Dycke.

Marie commença par attirer chez elle son neveu, le fils aîné de van den Dycke. Elle parvint à le dresser contre son père au point qu'il quitta la maison paternelle. Dès ce jour, il passa le plus clair de son temps chez Marie et y fit la connaissance d'un monde qu'il n'avait jamais fréquenté jusque là, un monde interlope composé en grande partie de soldats italiens qui, pendant l'absence du clerc du sang, venaient jouer et boire chez sa tante. On y organisait aussi, de temps à autre, des soirées galantes (*bancketten met lichte vrouwen*).

Peu versé dans l'art de jeter les dés et, surtout de les piper, le fils van den Dycke — que les documents affublent toujours du titre de protonotaire bien que nulle part on ne trouve la confirmation qu'il ait exercé cette fonction, pas même aux archives vaticanes (34) — perdit vite son argent et fut obligé de visiter les comptoirs des lombards pour pouvoir payer ses dettes.

Désolé de le voir tomber si bas, le père convoqua les débiteurs de son fils, ceux surtout des bénéfices dont il l'avait pourvu, et il leur demanda de ne verser l'argent qu'en mains propres et non à Marie, dont il ne connaissait que trop la rapacité.

Les choses empirèrent au point que van den Dycke interdit à son fils de remettre encore les pieds chez lui. Marie, de son côté, se complut à pousser le jeune homme de déchéance en déchéance. Elle l'amena à exiger de son père qu'il rende des comptes concernant sa part d'héritage. Maître van den Dycke s'exécuta. Mais tout cet argent, faut-il le dire, fut dilapidé dans la maison du clerc du sang et dans d'autres lieux mal famés (*in oneerlycke plaetsen*).

Criblé de dettes, le dévoyé ne recula bientôt pas devant le larcin. Un soir qu'avec sa déplorable égérie, il avait été retenu à dîner chez Thomas Naegels, drossard du Brabant, on constata, après leur départ, qu'un gobelet en argent massif avait disparu. On suspecta le serviteur du protonotaire et on en parla à Marie. Celle-ci afficha l'étonnement et l'indignation. On apprendrait bientôt que, profitant d'un moment d'inattention de l'amphitryon, le fils de van den Dycke avait jeté le gobelet par la fenêtre et que Marie avait trouvé un prétexte pour descendre au jardin où elle ramassa l'objet et le cacha dans son corsage.

Le nom de Marie sera encore cité à l'occasion de nombreux vols et larcins mais comme elle avait la langue bien déliée et terriblement acérée, elle terrorisait quiconque tentait de la questionner; elle s'y entendait à merveille d'ailleurs pour faire glisser sa culpabilité sur le dos d'autrui et surtout sur celui de personnes qu'elle détestait et elles étaient légion.

Les créanciers du protonotaire devinrent trop nombreux et surtout pressants. Alors, le clerc du sang, pour l'aider à se défendre

(34) Renseignement obtenu auprès de Mgr Martino Giusti, Préfet des Archives secrètes du Vatican.



Les environs du Marché aux Chevaux (Sablons)
d'après Martin de Tilly.



La Grasse Tour ou Wollendriestolen.

d'eux le mena chez l'armurier Hans, installé hors la Steenpoorte, à l'effet d'acquérir un pistolet à deux canons (*een sinckroer met twee loopen*).

Sur ce, le jeune dévoyé transporta ses pénates de l'auberge « A Sainte Anne », sur le Sablon — où il s'était installé lorsqu'il avait quitté le siens — chez une Italienne résidant près des escaliers de la porte de Coudenberg (*op de Irappen op de Coudenberghs poorte*). La maison hébergeait également quelques Italiens rencontrés chez Marie et entre autres un soldat de Mantoue de grande taille et à la face ornée d'une balafre (*eenen langhen man met een scrabbe in zyn aensicht*). C'est en vain que la tenancière de l'auberge « A Sainte Anne » s'adressa à Marie pour obtenir le remboursement des dépenses faites par le protonotaire et ses comparses d'au delà des Alpes dans son établissement. C'était bien la seule personne à laquelle elle n'eut pas dû recourir.

Pendant ce temps, des membres de la famille adjurèrent Maître van den Dycke de reprendre son fils chez lui et de lui pardonner. Il acquiesça mais y mit une condition : ce dernier devait, en tout premier lieu, cesser de fréquenter les lieux de perdición qu'il avait pris coutume de visiter dont la maison de Marie, bien entendu. Le jeune débauché refusa, tant il était subjugué par sa tante. Sa situation financière s'obérant de plus en plus, il ne lui resta bientôt d'autre solution que de quitter clandestinement le pays.

Marie qui s'y entendait en maître pour tirer parti de toutes les situations, lui suggéra de se rendre en Italie, chez la duchesse de Parme et lui faire rapport sur les « Inconduites » de son père.

Quelques jours avant son départ, sous le fallacieux prétexte d'éviter que Maître van den Dycke ne fit main-basse sur les revenus de son fils, elle amena celui-ci à confier la gestion de ses biens au clerc du sang. Plus même, elle lui fit faire un testament l'instituant, elle, son unique héritière!

Là-dessus le protonotaire disparut de la circulation et on apprendrait bientôt qu'il se trouvait dans la péninsule. Il n'y resterait pas mais gagnerait des contrées lointaines (*In de verste landen*). Après cela on n'entendrait plus parler de lui et le bruit courra qu'il avait trouvé la mort au cours d'un voyage.

Convaincue de ce décès, Marie voulut se faire envoyer en possession de l'héritage. Le document avait-il été mal rédigé? On

ne sait, mais Maître van den Dycke, jusqu'à nouvel ordre, serait seul à pouvoir recueillir les biens de son fils. Pour éviter cela, il fallait recourir aux grands moyens : supprimer le père! Et ainsi Marie pourrait se faire désigner en qualité de tutrice de ses neveux et nièces. Sa préoccupation première eut été — elle-même le révélera plus tard — de prélever trois ou quatre mille florins dans le coffre de son beau-frère et après cela seulement il serait question de partage des biens entre les enfants. Pour ne pas prêter le flanc à la critique et à la suspicion, elle continuerait d'habiter quelque temps le quartier de la rue Haute puis irait s'installer dans l'hôtel du Sablon.

Un autre point de son programme était de marier Conrad, son jeune beau-frère, à une des filles de van den Dycke et ce, afin de mieux asseoir son influence dans la famille de sa regrettée sœur Jeanne van der Gheenst.

Elle se trouvait assez satisfaite de son plan mais le point le plus difficile en même temps que le premier était de supprimer Maître van den Dycke. Néanmoins, à ses yeux, cela ne pouvait pas poser de difficultés insurmontables. Elle trouverait aisément des tueurs à gages parmi les Italiens qui visitaient régulièrement sa maison — son tripot faudrait-il dire. Pour le surplus, elle se servirait de Conrad et il importait donc de le faire rentrer au plus vite à Bruxelles sans lui révéler le pourquoi de ce retour.

Elle commença par lui rendre, à plusieurs reprises, visite à Anvers. On ne sait de quels arguments elle se servit mais tout alla comme elle le souhaitait : l'artiste peintre accepta d'abandonner son maître Jean Maes qui, de son côté, s'évertua à le mettre en garde contre les agissements de la belle-sœur en essayant de lui faire comprendre que toute cette affaire ne faisait présumer rien de bon.

A quelque temps de là, Conrad fut invité à se rendre au domicile d'un certain Peeter de Pannemaecker, à Anvers. Il y trouva sa belle-sœur, son frère le clerc du sang ainsi que le sacristain de Kieldrecht Jan van Peertssevaele, selon toute probabilité un parent de Marie, une branche de sa famille maternelle portant le nom de « van der Coyen geseght Peertscheval (Percheval) ».

Cette réunion chez de Pannemaecker eut dû lui ouvrir les yeux et lui faire comprendre que le milieu dans lequel on l'invitait à s'installer ne respirait pas l'honnêteté. En effet, forts des procurations arrachées au protonotaire, Jean et Marie s'étaient arrogés le droit de mettre Peertscheval en possession d'une coûtrerie importante au point de vue rapport financier. Mais quel n'avait été leur

dépit en apprenant, peu après, que ladite couterie était déjà pourvue d'un bénéficiaire! L'affaire se compliquait du fait que les deux aigrefins s'étaient fait graisser la patte et qu'il fallait rembourser pour éviter toute immixtion de la justice. Mais Conrad n'y vit que du feu.

Pour l'inciter davantage à quitter Anvers, son frère Jean lui annonça qu'étant en passe de devenir lieutenant de l'Amman, il obtiendrait sans peine qu'il puisse prendre sa succession comme clerc du sang.

La perspective de devenir fonctionnaire au service de la police criminelle jointe à celle d'épouser une fille de haute extraction eurent raison de la moindre hésitation que le jeune peintre eut pu éprouver. Et ce fut en vain que Jean Maes, son maître et ami, exprima le souhait de le revoir bientôt à Anvers pour y poursuivre sa carrière artistique.

Le jour du Mardi-Gras, vers les quatre heures de l'après-midi, le coche d'eau déposait Conrad à Bruxelles. Au lieu de diriger ses pas vers la maison paternelle, il prit délibérément le chemin conduisant chez Marie qui était domiciliée dans la ruelle, que de nos jours encore, on appelle « Ruelle de la Porte Rouge » mais qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir (*In de catte In een groote Roode poorte*).

Pour dire vrai, il n'osait aller chez les siens tant Marie l'avait convaincu avec force arguments qu'il était tombé en disgrâce auprès de sa famille et que si, jadis, il était « *het beste kint* », aujourd'hui il n'était plus qu'un fils répudié (*de wersloete soene*). Marie lui fit croire que s'il osait se rendre chez son père, celui-ci le maltraiterait (*vangen en syn hals doen afslaan*). Il serait à ce point le souffre-douleur qu'elle voulait parier un ducat par journée qu'il parviendrait à demeurer là-bas, certaine qu'elle était qu'il ne lui en coûterait pas quinze!

Le clerc du sang faisait chorus avec sa femme et ajoutait que ses fonctions l'appelaient souvent à devoir découcher de chez lui, il ne serait plus obligé de laisser sa femme seule au logis.

Chez les Schotte ce fut la stupéfaction quand on apprit que Conrad était rentré d'Anvers et logeait chez Marie, l'être le moins recommandable de la famille.

La seconde femme de Jean Schotte le vieux, Barbele Sammels, qui connaissait bien Conrad pour l'avoir élevé, crut pouvoir sauver la situation en faisant porter à celui qu'elle aimait comme son propre fils une pièce de toile pour qu'il s'en fit tailler quatre chemises. A coup sûr il viendrait la remercier et tout s'arrangerait. Mais Marie intercepta le cadeau et pour ulcérer le cœur des parents, le leur fit rapporter sous prétexte que Conrad avait critiqué la qualité de la toile.

Marguerite Schotte, sœur de Conrad et veuve de Luc Broyaerts, voulut en avoir le cœur net et alla trouver Marie en invoquant le prétexte qu'elle voulait reprendre le lit et le mortier qu'elle lui avait confiés jadis pour éviter la colère de son époux (*mits de roeckeloosheyt van wyle haran man*). Elle tenait à récupérer ces objets pour les donner à sa fille qui devait se marier sous peu.

Ce faux prétexte n'échappa pas à Marie qui refusa net de la laisser entrer. La fièvre monta et Marguerite exigea de voir son frère. Pour toute réponse on lui ferma la porte au nez.

Conrad, qui était à l'étage, en entendant le bruit de la discussion, accourut demander ce qui se passait. Jamais à court d'imagination, Marie prit un air bouleversée et lui dit que sa sœur Marguerite était venue dans l'intention de lui faire un mauvais parti; n'avait-elle, à temps heureusement, vu briller la lame d'un poignard dans la manche de l'importune! Pour sûr qu'elle en voulait à ses jours!

Pourtant, à quelques jours de là, Conrad exprima le désir de voir son père et lui demanda pourquoi il en était arrivé à le maudire. Marie en entendant cela faillit se trouver mal. Dans la crainte de voir s'écrouler ses plans, elle fit tant et bien que Conrad tomba réellement en disgrâce auprès de siens. Et le jeune peintre n'eut plus aucune réaction, à croire qu'il manquait de caractère. Sa belle-sœur annihilait de plus en plus sa volonté. Cette sujétion intriguera le procureur-général au moment de l'instruction judiciaire au point qu'il ira jusqu'à enquêter pour savoir s'il n'y avait pas de liaison coupable entre les tristes héros...

Pour toute sécurité, elle ne le laissa plus sortir Conrad seul; il ne mettait le nez dehors qu'efflanqué de sa belle-sœur, même pour aller à l'église.

Il dut regretter Anvers et son maître Maes car il reprit néanmoins sa palette et ses pinceaux pour exercer « *zyn ambacht van schildere* ». Il trouva même un élève en la personne de son neveu Hansken Broyaerts, fils de sa sœur Marguerite. Le jeune homme vint journalièrement prendre sa leçon dans une des chambres de la

maison de Marie, chambre que Conrad avait transformée en atelier (35).

Il ne dut pas sortir beaucoup d'œuvres de cet atelier; dame! ce n'était pas pour cela que Marie l'avait fait revenir d'Anvers. Une fois son beau-frère établi à demeure chez elle et placé sous sa lérule, elle lui confia qu'elle avait ici-bas un ennemi implacable: Maître Jean van den Dycke. Par une version *pro domo* elle exposa à Conrad les raisons de sa « légitime » colère et n'en voulait pour preuve que le protonotaire lui-même avait songé à se débarrasser de lui; que dans ce but il s'était rendu à Anvers pour rechercher un certain Jan de Scoenmaeker, appelé aussi Sterck, homme au visage marqué par la petite vérole et domicilié sur le Nagelmerct. Il lui avait acheté un breuvage réputé infailible pour envoyer les indésirables dans l'autre monde. Mais Maître van den Dycke était « mithridatisé », faut-il croire, car la potion ne produisit pas l'effet escompté.

Après cet échec, il avait, disait Marie, engagé des Italiens logeant à l'auberge « A Sainte Anne », au Sablon, et fréquentant la maison du clerc du sang, ainsi qu'un Parisien portant balafre (*eenen franchois van parijs die een scrabbe int aensicht hadde*). Leur collaboration, qui coûta fort cher — deux cents couronnes d'or! — ne donna aucun résultat.

Le protonotaire étant parti, Marie estimait qu'il lui appartenait, à elle qui avait tant enduré de la part de van den Dycke, de tenter à réussir là où le fils avait échoué, convaincue que ce serait une œuvre pie et hautement utile.

Femme d'une ingéniosité effrayante, elle commença par s'assurer, à son tour, le concours de deux Italiens appartenant aux chevaucheurs (*van de bende van lichte peerden*) qui pour lors tenaient garnison à Bruxelles.

Disposant de sicaires, restait à monter le guet-apens et trouver un appât pour attirer le fauve.

Marie savait Maître van den Dycke assez sensible à la gent féminine et elle décida d'exploiter ce penchant. Elle fit un tour d'horizon et jeta son dévolu sur la jeune Elisabeth Scots — une

(35) Pour la famille Broyaerts, voir notes 62 et 63.

parente peut-être — dont le mari, Adam van Tassele, parti en voyage, était réputé mort loin du pays.

Marie manda Elisabeth et lui confia, dans le plus grand secret, qu'un homme haut placé et très riche, s'était épris d'elle et désirait l'épouser. La jeune femme fit remarquer qu'il n'y avait aucune preuve du décès de son époux et que, d'autre part, elle trouvait étrange qu'un personnage de qualité, dont Marie s'obstinait à taire le nom, se fut amouraché d'elle, fille de condition on ne peut plus modeste.

Mais Marie, qui possédait en diable l'esprit d'à-propos et l'art de convaincre son monde, amena Elisabeth à accepter sa proposition dont le succès était garanti grâce à certains artifices. Conrad devait écrire une lettre destinée à un mystérieux personnage d'Anvers, — le même probablement que celui dont il a été question plus haut, — grand spécialiste aussi dans l'art de rendre les hommes follement amoureux. Quant à Elisabeth, il ne lui appartenait qu'à exécuter scrupuleusement les instructions qu'on lui donnerait.

Elle apprit bientôt que le fabricant de philtres avait répondu et avait envoyé un billet magique que la jeune femme devait avoir sur elle lors de la rencontre avec son adorateur inconnu. Il y avait, comme pour tout médicament qui se respecte, une contre-indication: malheur à Elisabeth si elle s'avisait à faire sauter le scel du billet! De bénéfique, le sortilège deviendrait maléfique et la coupable connaîtrait la plus affreuse solitude qui se puisse imaginer et cela jusqu'à la fin de ses jours.

A dire vrai, rien n'avait été envoyé à Anvers et Conrad était l'auteur du billet pseudo-magique.

On en arrivait ainsi au deuxième stade de l'opération.

Elisabeth devait, avec l'aide de Conrad, envoyer une lettre à son adorateur inconnu pour lui avouer qu'elle aussi était « *seer amoureux* » et désirait le rencontrer; qu'à cette fin elle se permettait de lui fixer rendez-vous pour le lendemain, deux heures après le coucher du soleil, dans la maisonnette qu'elle habitait au bas de la rue de l'Eventail (*Waayerstraete*) près des ramparts, ruelle qui reliait la rue Haute au Pré-aux-laines (*Wollendries*) et tenait son nom d'une brasserie qui y était installée.

Elisabeth devait rester dans la demeure et sous aucun prétexte paraître à la fenêtre ou sur le seuil, ceci bien entendu pour le tenir dans l'ignorance du drame qui allait se dérouler. En cas de succès de l'entreprise criminelle — van den Dycke, qu'elle ne connaissait toujours pas, pas même de nom, devant être abattu avant d'arriver au lieu du rendez-vous, — elle croirait au refus de l'invité et se garderait bien d'en parler à autrui pour ne pas se compromettre.

Conrad, de son côté, devait épier les allées et venues de la future victime, suivre les opérations de près, faire rapport à Marie et, en cas de besoin, prêter main forte aux assassins gagés. Il connaissait depuis peu Maître van den Dycke, Marie étant sortie plusieurs fois avec lui pour le lui montrer.

Au soir fixé, Elisabeth se rendit chez Marie qui lui épingla la lettre magique sur la chemise.

Quelques minutes avant que le soleil fût depuis deux heures derrière l'horizon de Bruxelles, dit le document, van den Dycke, fort guilleret à l'idée de l'agréable soirée qu'il allait passer, quitta sans escorte ni valet, son domicile pour se rendre chez Elisabeth. Le choix de la maison de celle-ci répondait à un souci de facilité. Peu de gens osaient emprunter le soir cette ruelle mal famée; aussi était-elle toujours déserte.

Comme prescrit, Conrad suivit Maître van den Dycke. En arrivant à hauteur de la Waeyerstraete il distingua les Italiens dans la pénombre. Ils laissèrent passer l'honorable fonctionnaire afin de le frapper dans le dos. Pour les en empêcher, Conrad s'empressa de les rejoindre et entama la conversation pour les convaincre de ne pas exécuter ce qu'on attendait d'eux. Entretiens Maître van den Dycke était entré chez Elisabeth. Conrad entraîna alors les Italiens dans une rue voisine et déploya la part de persuasion dont mère Nature l'avait doté pour leur faire admettre qu'il s'agissait d'un fort brave homme et que ce crime, vu la position sociale de l'intéressé, serait pour eux une source d'ennuis, la justice mettrait sûrement tout en œuvre pour découvrir les coupables et ne manquerait de les châtier d'exemplaire façon.

Ces prouesses oratoires demeurèrent sans effet mais s'avèrent brusquement convaincantes lorsque Conrad leur offrit de l'argent. Alors seulement ils acceptèrent de laisser leurs dagues au fourreau.

Eux parlés, Conrad attendit une heure et demie avant de voir van den Dycke sortir de la maisonnette d'Elisabeth. Il le suivit pour qu'il pût rentrer chez lui sans encombre, après quoi il courut dire à Marie que le plan avait échoué parce que le beau-frère était sorti avec une escorte de quatre ou cinq serviteurs, l'obscurité n'ayant pas permis de voir exactement à combien ils étaient.

Que s'était-il passé chez Elisabeth? La lettre magique avait-elle produit son effet? Tout ce qu'on sait est que, à peine entré, Maître van den Dycke avait aussitôt demandé sans circonlocutions à la jeune femme de satisfaire à son désir et que celle-ci avait eu toutes les peines du monde pour l'obliger à garder ses distances. C'est du moins ce que Elisabeth déclara.

Marie s'en réjouit et décida de recommencer sans tarder l'expérience, maintenant que son beau-frère était mis en appétit. Elle convainquit la servante de Martin Andries, chantre de l'église du Sablon, de mettre la maison de celui-ci, et à son insu, à la disposition des « amants ».

Van den Dycke y fut invité deux heures après le coucher du soleil. L'air frais du soir et l'obscurité lui portèrent-ils conseil chemin faisant? Se dit-il que la demeure d'un personnage attaché à une église n'était guère indiquée pour une telle rencontre? Chose certaine est qu'il n'honora pas le rendez-vous et préféra se promener en ville. Cette fois encore Conrad y alla de ses deniers pour lui sauver la vie.

Furieuse comme quatre, Elisabeth alla, le lendemain, trouver Marie pour lui dire qu'on s'était moqué d'elle, que le riche veuf n'était pas venu et qu'elle ne donnerait plus dans le panneau. Mais Marie eut vite raison de sa colère et Elisabeth invita derechef van den Dycke, cette fois au *Wollendriesch*, actuelle rue aux Laines, dans une tour des remparts sise au fond du jardin appartenant au chantre Andries précité.

Elle fut surprise de trouver son invité avant elle au lieu du rendez-vous. Après avoir parlé quelques instants de la pluie et du beau temps, le haut fonctionnaire envoya la vieille femme, qui habitait la tour, chercher une cruche de bière et des *crakelingen* (36), quoi qu'on fût en Carême, ajoute le document.

Ce n'était là, on le devine, qu'un prétexte pour se trouver seul à seul avec Elisabeth. La vieille femme partie, il reprit le jeu des assiduités mais Elisabeth se défendit vaillamment. Voulant toutefois se réserver une chance, elle promit d'accéder à son désir le jour où elle aurait la certitude qu'il l'épouserait. Le veuf fougueux se serait

(36) Biscuits en forme de « 8 ».

contenté de répondre de vagues « Ja, Ja », mais telle n'était pas sa pensée, bien entendu.

Elisabeth se sauva-t-elle? Comment la soirée prit-elle fin? L'histoire ne le dit pas.

Au risque de devenir lassant, il faut répéter que ce soir-là, la bourse de Conrad s'allégea un peu plus au grand plaisir des sicaires engagés par Marie. Cette dernière se consolait de ces échecs à l'idée que van den Dycke, qu'elle croyait vraiment amoureux d'Elisabeth, finirait bien par tomber sous les dagues italiennes. Elle conseilla à la jeune femme de ne pas perdre courage, la partie étant à moitié gagnée et elle l'incita à se trouver souvent sur le passage de son beau-frère quand il se rendait ou revenait de la Chambre des Comptes (37), de se mettre « sous ses yeux » à l'église et d'être fort coquette pour mieux le « templeren ».

*
**

Mais ne voilà-t-il pas que celui qu'on avait oublié complètement dans tout cela et qu'on croyait mort même, le mari d'Elisabeth, rentra à Bruxelles venant de Jérusalem. Du coup, l'épouse oublia van den Dycke et adjura le Ciel pour que rien ne transpire de cette aventure. Elle fit tant et bien que son mari accepta de quitter le quartier du Sablon pour aller s'installer dans la paroisse de Saint-Géry; d'où fureur de Marie qui ne voulait pas perdre le bénéfice de l'affaire entamée. Elle chargea le fripier Lybrecht Tymmerman, qui avait ses grandes et ses petites entrées chez le haut fonctionnaire, d'inciter celui-ci à suivre les offices du soir à l'église Saint-Géry pour y rencontrer Elisabeth. Lybrecht accepta cette mission car il avait une dette de reconnaissance envers le cleric du sang qui l'avait, moyennant vingt-deux florins, fait relaxer de la « Vrunte ».

On ne sait si van den Dycke suivit le conseil. C'eût été en pure perte : Elisabeth et son mari quittèrent peu après Bruxelles pour s'établir à Louvain et ensuite à La Haye.

(37) Établie à cette époque dans un des immeubles de la place des Balles (actuelle place Royale). Voir la notice historique de Gachard en tête de son INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA CHAMBRE DES COMPTES.

III.

SUS AU BEAU-FRÈRE

L'appeau féminin s'étant révélé excellent, Marie van der Gheenst se mit en quête d'un nouvel agneau pour attirer le fauve.

Elle entreprit une demoiselle Clara (de) la Roye (Rye) et lui confia — toujours le même processus — qu'un richard s'était épris de sa personne parce qu'elle ressemblait à s'y méprendre à sa défunte épouse. Il suffirait donc d'un peu de doigté et de diplomatie pour l'amener à lui demander sa main.

Clara était fille d'archer (archlersdochter) et habitait en face de la brasserie « Au Sceau de la Cour de Cambrai » (Den Segele van den hove van Cameryck (38)). Elle n'abonda pas d'emblée dans les vues de Marie mais celle-ci insista sur les multiples attraits d'une existence aisée et elle lui parla aussi de la lettre magique qui garantissait à coup sûr le succès de l'entreprise.

Pour mettre van den Dycke en appétit elle envoya la demoiselle lui demander en prêt, aux fins de le reproduire, un volant brodé de soies de couleurs (een fraye ammelooper mel een roethe op hieder kant die welcke gebreyt ende gesteken woeren van differenten couleuren van zyde). Bien entendu, le nom de Marie ne pouvait être cité.

Clara alla demander l'objet mais refusa de le rapporter à son propriétaire. Marie dut insister trois-quatre jours durant pour l'y amener. Elle estimait aussi que le moment était venu, une fois de plus, de passer à l'attaque et de rééditer le scénario qui avait failli conduire au succès avec Elisabeth. Mais Clara ne voulut rien entendre et répondit : « S'il m'aime vraiment, il ne tient qu'à lui d'aller trouver mes parents et encore! Lorsque j'allai chez lui pour la broderie, il me vit mais ne me témoigna pas le moindre intérêt. Aussi je ne marche plus! ».

(38) Le refuge des évêques de Cambrai s'étendait au-delà de la vieille enceinte dans la rue d'Or près du Ruysbroeck (Henne et Wauters : o.c., t. III, p. 149). Voir aussi le plan figuratif de Braun et Hogenberg.

Marie manqua étouffer de colère; c'était bien la première fois qu'on osait lui tenir tête. « Tu n'es pas digne de vivre, cria-t-elle, refuser un tel homme! Tu te payerais du bon temps et porterais des robes de soie et de velours! Tu serais considérée! Mais après tout, il vaut mieux que tu restes dans ton milieu. Qu'est-ce qu'un homme comme van den Dycke pourrait faire d'une sottise de ton espèce! »

Elle était à ce point outrée qu'elle demanda à Conrad de poignarder Clara arguant qu'elle se plaisait à répandre d'affreux mensonges sur leur compte, mensonges qui ne pouvaient que les compromettre tous les deux aux yeux des gens. Connaissant Marie, il n'y donna par suite, ce qui lui valut d'être accablé de flots d'injures. « Dire que je fus naïve au point de croire que tu m'aiderais, infâme ribaud! », soupira-t-elle.

La chance s'obstina à ne pas vouloir se ranger à ses côtés car les Italiens quittèrent sur ce Bruxelles pour rejoindre, devant Metz, le régiment de Baudouin de Blois, seigneur de Trélon. La cité lorraine fut investie, comme on sait, au mois d'octobre 1552. Que d'argent Marie avait dépensé en pure perte : deux fois deux couronnes et une autre fois trois couronnes! De désespoir elle voulut poignarder Conrad qu'elle soupçonnait, à juste titre, d'être cause de ses revers.

« Ses Italiens » partis sans esprit de retour, elle estima que, pour prix de tout le bien qu'elle lui avait fait et ne cessait de lui prodiguer, Conrad devait prendre leur succession. Restait à savoir s'il était à même de manier une arme. Qu'à cela ne tienne. Elle alla acheter une dague et, tout en se gardant de dévoiler déjà ses intentions, lui demanda de montrer comment on se servait de l'objet. Le fit-il expressément? On ne sait, mais il s'y prit fort mal et se blessa grièvement à la jambe. Il garda huit jours le lit, après quoi il demeura encore trois semaines entre les mains d'un barbier.

Lorsqu'il se trouva rétabli, Marie lui parla sans ambages et lui ordonna de tuer van den Dycke. Le pauvre Conrad s'en trouva mal; il savait sa belle-sœur capable de tout mais n'avait jamais cru qu'elle eût osé lui demander cela; aussi refusa-t-il.

Elle assaya alors de le prendre d'une autre façon; elle se fit câline et débordante de tendresse, le combla de prévenances, lui donna souvent à boire. Au cours de ces « gâteries », elle ne cessait de soupirer, répétant : « Quel dommage que je ne sois un homme;

je tuerais van den Dycke et n'hésiterais point à le faire sur le seuil de sa maison. Ah si Conrad voulait l'aider! ».

Se figurant que Conrad ne pouvait se résoudre à plonger un poignard dans le corps de son semblable, elle chercha autre chose: une arme à feu, par exemple.

Un soir que l'armurier (*sweetvager*) Molenpas était venu voir le clerc du sang, Marie lui demanda s'il savait tirer au pistolet (*busse*). Sur sa réponse affirmative, elle l'invita à la gratifier, un jour prochain, d'une démonstration. Il revint et du corridor de la maison tira de nombreux coups de feu en direction du jardin. Marie trouva cela excitant et on la comprend.

Elle pria l'aimable visiteur d'apprendre à Conrad le maniement de l'arme et, incidemment bien entendu, lui demanda si l'on pouvait tuer un homme avec un aussi petit instrument. La réponse la combla d'aise.

Le lendemain elle courut acheter une arme chez Jans, hors la Steenpoort, et se procura de la poudre. Le pistolet n'était pas neuf car il fallut renouveler la platine à rouet pour éviter les ratés (*een nieuw rat op dat tvlere genoech zoude slaen ende alsoe nyet en soude failleren*).

Pour familiariser celui que d'office elle considérait comme son sicaire avec le port de l'engin, elle obligea son mari, un soir que Jenneken, la sage-femme, s'était attardée chez eux, d'ordonner à Conrad de la reconduire chez elle. Il lui donna la *busse* et lui conseilla de tirer sur quiconque ferait mine de les attaquer (*die u tegemoet compt sciet hem een loot duer syn lyfl*), ce qui ne rassura guère Jenneken. En cours de route, elle demanda à Conrad s'il oserait mettre ce conseil en pratique; il lui répondit qu'il esquiverait le geste mais se garderait bien de faire feu.

Marie estima qu'on avait perdu trop de temps déjà et décida de mettre les bouchées doubles. Elle envoya Conrad tous les soirs au Sablon avec mission d'abattre van den Dycke mais chaque fois le candidat meurtrier rentrait bredouille, disant que l'occasion favo-

rable ne s'était pas présentée. Pourtant, avant qu'il ne quittait la maison, Marie pour lui donner du cœur au ventre, lui servait deux verres de bière. A la servante, que ce manège commençait d'intriguer, elle raconta que Conrad était amoureux mais n'osait accoster l'objet de sa flamme, ajoutant qu'il s'agissait d'une demoiselle assez grande (*die lange juffrouwe die hy vryet*). Et dès ce jour, à chacune de ses rentrées elle lui demanda à haute voix s'il l'avait vue et s'il avait vaincu sa timidité.

Elle oubliait toutefois qu'on ne se méfie jamais assez des enfants; tout à leurs jeux, ils épient les adultes et enregistrent ce que ceux-ci croient dire à mots couverts. Un soir, sa fille aînée intervint dans la conversation et dit : « Moi je sais, mère, qui tu appelles la grande demoiselle; c'est Monsieur van den Dycke que tu fais surveiller par oncle Conrad tous les soirs ». (*Ja ick weet seker wel ma mere wie dat ghy die lange juffrouw heelet, het es Mr Jan van den Dycke daer ghy oom alle avont doet nae sien*). Juste Ciel! Il fallut intervenir énergiquement pour empêcher que la fillette ne reçût une maîtresse volée de bois vert.

Là-dessus Marie se mit en frais d'un nouvel appeau et porta son choix cette fois sur Adrienne Compère, femme de chambre d'Elisabeth Stoep, épouse de Jean vander Eycken, seigneur de Rivieren et de Ganshoren et conseiller de Brabant.

En attendant de la convoquer, elle continua de mettre Conrad sur la selle pour qu'il acceptât de tuer van den Dycke au moment où celui-ci quittait la Chambre des Comptes. Il refusa énergiquement en prétendant qu'on n'assassine pas quelqu'un sans griefs plausibles et que personnellement il ne nourrissait aucune hostilité à l'adresse de l'ennemi de Marie. Il ajouta que dans aucun ouvrage ni même dans le cours de l'histoire on ne trouvait la justification d'un tel crime (*dat men nooit in historie oft boecken geschreven en vont dat men sulx soude doen*). « Qu'est-ce que cela peut bien faire, fut la réponse de Marie, puisqu'il s'agit d'un vieux chien qui ne fit jamais le bien? D'ailleurs, si tu n'acceptes pas, je chercherai, aujourd'hui même, quelqu'un qui ne discutera pas ni n'hésitera ». Elle eut voulu revoir les Italiens partis pour Metz pour leur demander pourquoi ils n'avaient pu accomplir leur mission. Conrad se garda de répondre et pour éviter qu'elle ne recoure aux ribauds et voyoux (*straetscynders*) qui, à coup sûr, accepteraient l'infâme besogne, fit mine de se rendre à ses raisons et promit de donner, cette fois, satisfaction à sa belle-sœur.

Et ce fut à nouveau le même manège. Il épia derechef, chaque soir, les allées et venues de van den Dycke et trouva chaque fois un empêchement à l'accomplissement de sa mission. Marie vitupéra et cria : « Pauvre d... à quoi peux-tu donc être utile ici-bas? (*Ghy arme conte wat diende op die werelt?*) ».

Elle convoqua néanmoins Adrienne et lui tint les mêmes propos qu'à Elisabeth et à Clara. Comme elles aussi, la jeune femme ne comprit pas qu'un personnage haut placé avait pu jeter les yeux sur elle; on devait se moquer d'elle mais Marie insista, ajoutant que le soupirent gagnait plus de quatre mille florins par an et possédait de nombreux biens, tous détails susceptibles de faire tourner la tête à une fille du peuple.

Marie voulut l'envoyer porter une pièce de drap chez son ennemi, mais cela ne prit point. Quelques jours plus tard, elle s'arrangea pour rencontrer Adrienne dans la rue et, chemin faisant, entre les églises de la Chapelle et de Sainte-Gudule, elle lui parla de la lettre magique et répéta sur tous les tons que l'homme était fortement épris d'elle.

La jeune femme chercha à connaître le nom de celui-ci mais on ne le lui révéla pas; il lui appartenait uniquement de suivre scrupuleusement et en toute confiance les instructions qu'on lui donnerait, sans plus; mais elle insista au point que Marie, pour ne pas perdre son nouvel appeau, finit par lui dire qu'il s'agissait de son beau-frère, ajoutant qu'il dépendait d'elle de ne plus devoir servir les autres mais d'être servie à son tour. Mais Adrienne ne donna pas encore dans le panneau. Elle ne connaissait pas assez l'homme qu'on lui demandait d'inviter. N'était-ce pas, après tout, un coureur de jupons pour agir de la sorte?

Toutes ces répliques enchantèrent Conrad.

Marie fit une nouvelle fois appel aux bons offices du fripier Lybrecht Tymmerman et le chargea d'aller dire à son beau-frère — sans faire allusion à elle-même — qu'une adorable jeune femme, pas bégueule pour un sou, s'était entichée de lui et voulait faire sa connaissance.

Pour salaire de sa démarche Lybrecht reçut un « angelot » (39).

L'invité répondit qu'il attendrait la demoiselle dans son jardin sis hors les portes de la ville soit un matin ou un après-midi. Marie lui fit dire que pour des raisons de convenances personnelles, cela

(39) Angelot : ancienne monnaie.

ne se pouvait faire que le soir après le coucher du soleil, l'élue devant attendre que ses maîtres aient quitté leur hôtel pour pouvoir le rejoindre.

Le veuf qui n'aimait demeurer le soir hors des remparts, même pour des rencontres galantes, demanda que la demoiselle vint le trouver sur la Grand'Place au cabaret de l'Ange (*In den Engel*) (40). On lui fit répondre qu'elle y serait à sept heures. Lybrecht accompagnerait van den Dycke pour faire les présentations.

Marie envoya Conrad prévenir la jeune femme. Ce qu'il ne fit pas. On apprit ainsi, le lendemain, que Maître van den Dycke s'était déplacé inutilement et qu'on avait raté la plus belle occasion de le tuer. Conrad prétextait qu'Adrienne avait refusé de s'y rendre.

Tout était donc à refaire. Pour plus de sécurité, on chargea Lybrecht d'aller annoncer à van den Dycke et à Adrienne que la rencontre aurait lieu, cette fois, près du cimetière entourant l'église de la Chapelle, derrière la maison dite « *Die Croone* », occupée par une repasseuse-tuyauteuse de collerettes (*In een huysken daer een stylversse woent*).

Adrienne refusa et l'agent de liaison en profita pour lui conter fleurette avec tant d'assiduité et de fougue que Conrad dut aller le semoncer et le prier de ne plus importuner la demoiselle.

Nouveau rendez-vous, nouvelle acceptation de van den Dycke. Lybrecht le conduirait à l'endroit précité et Conrad devait en profiter pour descendre l'ennemi avant qu'il n'ait atteint la maison de la repasseuse. L'endroit était de tout repos, sombre et désert à souhait. Marie l'assura que personne ne songerait à le suspecter vu que Lybrecht et Adrienne ignoraient le rôle qu'ils jouaient dans tout cela. Quant à van den Dycke, on dirait qu'une fois de plus il était allé voir une prostituée (*dat hy vuyl gegaen was by eenige hoere Int bordeel*). Il tomberait comme un chien sans pousser un cri (*sander bicken oft cricken*) (41), tandis que Lybrecht, en entendant la détonation, n'aurait d'autre souci que de prendre ses jambes à son cou sans demander son reste.

Pour s'assurer le plein succès, Marie avait acheté un pistolet perfectionné (*een cinckroerken dal hem selve vuerde*).

(40) Situé entre la rue des Harangs et la rue de la Colline. Cet immeuble qui de nos jours porte le n° 23, appartenait à l'abbaye de la Cambre (Henne et Wauters : o.c., t. III, p. 465).

(41) Sans la moindre réticence, sans proférer un cri. L'expression actuelle est : « *Zonder bikken of pikken* ».

Conrad, pour éviter le pire, accepta une fois de plus.

Posté à proximité de l'hôtel de van den Dycke, il le vit sortir sur le coup de sept heures en compagnie de Lybrecht.

Comme on pouvait s'y attendre, il ne se produisit rien. Les deux hommes arrivèrent sans encombre à l'endroit convenu, entrèrent dans la maison et attendirent. En vain car on ne vit pas arriver Adrienne.

Lybrecht courut jusqu'au domicile de celle dernière pour connaître la raison de son absence. On discuta et pendant ce temps Maître van den Dycke perdit patience et prit le chemin du retour. Il n'y eut à ce moment-là que Conrad et lui dans la rue... Mais rien ne vint troubler le calme de la venelle.

Questionnée par Marie, Adrienne prétendit qu'elle avait dû accompagner sa maîtresse.

Le lendemain, pour comble, l'homme à abattre invitait en son hôtel la dame de Rivieren à sa table. Elle s'y rendit suivie de sa camériste. Jugez de la stupeur d'Adrienne en voyant que l'hôte ne lui prêtait nulle attention et l'envoyait souper à l'office avec la domestiquée ! Et c'était là l'homme qui éprouvait tant d'amoureuxhey ! à son adresse !

Marie se rendait compte qu'il fallait recourir à d'autres stratagèmes et voici ce qu'elle imagina.

Comme elle connaissait personnellement l'abbé de Dielegem, Arnold Mahieu (42), elle lui suggéra d'inviter van den Dycke; ce veuf éploré méritait bien qu'on le distraie un tantinet. Il devait cependant ignorer que l'idée venait d'elle. Le prélat accepta et pour rendre la soirée un peu plus animée, il demanda à la douairière van de Werve, qui résidait dans le voisinage du refuge de l'abbaye, de se joindre à eux.

(42) Arnold Mahieu, 38^e abbé de Dielegem, présida aux destinées de ce monastère de 1540 à 1574; fut nommé chapelain de la gouvernante Marie de Hongrie et député ordinaire aux Etats de Brabant. Pour sa biographie, voir : de Lavelaye : *NECROLOGIE DE L'ABBAYE DE DIELEGEM*, et M. De Meulemeester : *NOTES D'HISTOIRE JETTOISE*.

Ledit refuge ou hôtel urbain du monastère de Dieleghem était situé dans l'île Saint-Géry entre l'actuelle place de ce nom et le bras septentrional de la Senne, près du Pont de la Carpe, c'est-à-dire sur l'assiette de l'actuelle rue Van Artevelde; il avait été bâti dans la première moitié du XIV^e siècle mais avait été remanié à plusieurs reprises.

Marie s'était adjoint un nouveau collaborateur en la personne de son neveu Hans Broyaert, l'élève de Conrad. Le jeune homme surveillait la maison de vanden Dycke et les allées et venues de ce dernier pour permettre à son oncle Conrad, lui avait-on dit, d'entrer dans la maison et peindre le portrait d'une des filles du haut fonctionnaire. Il s'agissait de la commande d'un marchand anversoïis qui était amoureux de la demoiselle. Reconnaissons que Marie ne manquait pas d'imagination.

Hansken jura de garder le secret et pour prix de son silence et de sa collaboration, Marie promit de l'habiller de neuf de la tête aux pieds.

Et tous les soirs l'adolescent arpentait le Sablon, parfois jusque neuf heures. Conrad et son beau-frère Charles Ronselot l'ayant surpris sur le tard et lui ayant demandé ce qu'il faisait encore dehors, il avait répondu qu'il était à jouer avec d'anciens compagnons d'école.

Retournons au refuge de l'abbaye de Dieleghem.

La soirée se passa fort agréablement et les invités prirent congé de leur hôte peu avant minuit. Il ne se passa rien, Marie n'ayant pas eu le temps de monter un scénario.

Van den Dycke et la douairière retournèrent quelques jours plus tard chez le prélat. Hansken courut annoncer la nouvelle à sa tante et Conrad dut se rendre illico sur les lieux le pistolet dissimulé sous la cape.

Vers les dix heures, il vit sortir les invités. Maître van den Dycke, en galant homme, reconduisit la dame à son hôtel. Celle-ci l'invita à entrer un moment mais il y resta une bonne heure, après quoi il regagna tranquillement son domicile.

Conrad alla dire à Marie, en affichant la plus profonde déception, que le haut fonctionnaire était accompagné de quatre valets. Méliante — et il y avait de quoi — elle répondit qu'elle s'informe-

rait auprès du prélat de la véracité de ses dires. Le faux tueur repliqua maladroitement qu'il ne savait au juste si ceux qui avaient escorté Maître van den Dycke étaient au service de l'abbé ou d'un des invités.

Pendant quelques jours le calme régna dans la maison du clerc du sang et on n'y parla plus d'assassinat. Marie, à vrai dire, y pensait plus que jamais.

Un soir Hansken vint annoncer que van den Dycke venait de se rendre chez un brocanteur (*lichtcoeper*) du bas de la ville, près du Driesmolen, à hauteur de l'actuelle rue des Six-Jetons (43). On dépêcha sur le champ Conrad sur les lieux. Il y rencontra celui dont on désirait tant la mort mais il ne lui fit aucun mal et vint dire à Marie qu'il avait attendu deux heures sans voir sortir âme qui vive de la maison indiquée.

Que faire? Que faire? se disait Marie.

Par tous les temps, qu'il y eut de la grêle ou de la neige (*synde hagel en sneeuw vervroesen van coude*), Conrad arpentait le Sablon. La semaine de Noël ne connut point de trêve et Marie préconisa même de tuer son beau-frère à l'église du Sablon au beau milieu de l'office, le meilleur moment étant, de son avis, celui de l'aspersion des fidèles. Conrad refusa et s'entendit traiter de « *ipocrijt* ».

Le 2 février, fête de la Purification, elle le sollicita une nouvelle fois de commettre le forfait à l'église ou lorsque van den Dycke se rendrait dans le jardin qu'il possédait hors les remparts de la ville. Mais tout cela et mille autres suggestions demeurèrent lettre morte.

Convaincue de plus en plus que depuis toujours Conrad avait mis tout en œuvre pour empêcher la réussite de son entreprise, elle décida, durant le Carême, de l'accompagner. « Vil menteur que tu es, dit-elle, allons voir ensemble si vraiment van den Dycke ne sort jamais seul le soir. »

Ils allèrent se poster en face de son hôtel et au grand dépit de Conrad ne voilà-t-il pas que, lorsque les sept heures sonnèrent à l'église du Sablon, notre homme quitta sa demeure.

(43) Henne et Wauters : o.c., t. III, pp. 493 et 494

Pauvre Conrad! Ce qu'il eut à entendre! « Voyez-moi cela, dit-elle. Il suffit que je t'accompagne une fois et le voilà qui sort! Suis-le si tu es courageux. Attaque-le sans hésiter, une seule balle suffit! » Mais van den Dycke n'était pas seul; Aert van Veltwyck l'accompagnait. On les suivit à distance.

Les deux hommes s'arrêtèrent devant la maison de Geert van Veltwyck où Aert logeait pour l'heure. Au moment de prendre congé, Geert insista pour que van den Dycke acceptât d'être escorté par un de ses valets. Cela mit Conrad à l'aise et il s'empressa de dire à Marie : « Tu vois, à cause de ce serviteur il n'y aura pas moyen. D'ailleurs, il porte une rapière ». — « Qu'à cela ne tienne, fut la réplique. Poignarde le valet s'il tente de vouloir protéger ou porter secours à mon beau-frère. Mais tu verras, ce ne sera pas nécessaire; van den Dycke touché, il ne songera qu'à s'enfuir. Passe à l'action plutôt que de perdre ton temps en vaines considérations ».

Ils dépassèrent les deux hommes à la faveur de l'obscurité et allèrent se cacher dans le porche de la maison de Thomas Alteman. Ils virent passer van den Dycke et le suivirent à nouveau.

Lorsqu'ils atteignirent la maison Corbaroy, Conrad dit à Marie qu'il venait de charger son arme et il invita sa belle-sœur à demeurer en arrière; qu'elle se rassurât, demain on en parlerait dans la ville. Là-dessus il accéléra le pas et rattrappa Maître van den Dycke au coin de la maison de Maître Jérôme van Hamme. Il lui mit le pistolet dans le dos et tira. On vit deux étincelles mais il n'y eut rien de plus, Conrad n'avait pas chargé l'arme (*noch poeder noch loot*).

Lorsqu'il eut rejoint Marie il avoua que le pistolet s'était enrayé. « A croire, ajouta-t-il, que Notre Seigneur s'oppose à la réalisation de ton désir ». Mais de tels arguments ne faisaient pas le compte de la mégère qui lui demanda pourquoi, dans ce cas, il n'avait pas joué du poignard.

Il n'avait pas été donné à van den Dycke de voir le visage de son agresseur et il suspecta un archer d'être l'auteur de l'attentat manqué. Questionné, ce dernier put, fort heureusement, justifier l'emploi de son temps et l'affaire en demeura là.

Marie essaya, mais en vain, de faire luer son ennemi le jour du Vendredi-Saint. Cela ne fit qu'accroître sa colère. Celle-ci atteignit le paroxysme lorsque, quelques jours après les fêtes pascales, elle

apprit que van den Dycke allait se marier pour la troisième fois et ce, avec une dame de Bergen-op-Zoom, Anna van Grevendonck. Voilà qui contrariait sérieusement ses plans et anéantissait partiellement ses espoirs. Tout à sa nouvelle épouse, son beau-frère ne songerait plus à sortir le soir ni à courir l'aventure, pour quelque temps du moins.

Conrad profita de la circonstance pour suggérer à Marie d'abandonner ses desseins criminels qui lui avaient coûté tant d'argent déjà. Le printemps était proche, les nuits seraient courtes et claires rendant les attentats plus difficiles encore. Paroles inutiles, faut-il le dire? Pour toute réponse, Marie lui demanda d'aller tirer sur van den Dycke par la fenêtre de la salle à manger de son hôtel lorsqu'il serait attablé avec ses enfants. Conrad fit remarquer que cela pouvait faire des victimes innocentes. Cela n'eut nullement dérangé Marie. « Tire cinq coups dans le tas afin de ne pas manquer l'homme que je déteste plus que tout au monde, dit-elle ».

Elle revint encore à charge à la Noël (1552) et alla jusqu'à s'enquérir des mets dont van den Dycke raffolait. Ayant appris que c'étaient les saucisses de porc (*verckens peynssen*), elle voulut charger Conrad d'aller lui en porter une ration contenant du sublimé corrosif!

(A suivre.)

Au sujet du nom de famille ou du pseudonyme de quelques écrivains belges d'expression française

par Paul DEWALHENS

Sans prétention quant à la vérité absolue, voici un petit essai de l'étymologie de quelques noms d'écrivains belges d'expression française, agrémenté de quelques réflexions alentour.

C'est à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle que l'emploi des noms de famille devient courant dans les actes privés et publics. Les noms sont issus de patronymes, de sobriquets, d'enseignes, de l'aspect physique, des régions ou pays d'origine, de situations sociales, de professions, etc. Ils furent latinisés, romanisés, flamandisés et souvent malmenés par les clercs, d'après l'entendement phonétique et l'influence dialectale.

AYGUESPARSE : aux XI^e et XIV^e siècles, *aigue* est issu de *aqua*, eau. Dans *La Bataille de Roncevaux*, poème du XII^e, du troubadour Turold, nous lisons :

L'aigue du cuer lui est as els montée.

Quant à *parse*, de *parsus*, préposition et adverbe, *par-dessus* (XV^e et XVI^e), nous le trouvons chez Rabelais :

Ce que sera diet au parsus.

Nous connaissons aussi les Parses, adorateurs du feu, disciples de Zoroastre.

Bref, Ayguesparse signifierait ou pourrait signifier : l'aiguesmarine des adorateurs du feu, ou par-dessus les eaux, au delà des eaux. L'abbé Delille est né à Aigueperse (Puy-de-Dôme) en 1738.

BERTIN : abréviation d'Albert, d'origine germanique, *Berthwald*, qui commande brillamment. Néerlandais : Albertus, Bertus, Bertinus.

BERNIER : s.m. Autrefois valet de chiens. Je transcris ici des vers assez jolis de Saint-Lambert, poète du XVIII^e siècle, dont les femmes firent la fortune :

*Mon chien bandit, s'écarte, et suit avec ardeur
L'oiseau dont les zéphirs vont lui porter l'odeur.*

Et ceux-ci de Lamartine :

*Oh ! viens, dernier ami que mon pas réjouisse,
Lèche mes yeux mouillés, mets ton cœur près du mien,
Et, seuls pour nous aimer, aimons-nous, pauvre chien !*

Carnoy affirme qu'il est issu de *Beren-hari*, d'origine germanique, voulant dire : à l'armée forte comme un ours. Il n'est pas déplaisant de savoir un bernier aussi fort qu'un ours.

BODART : de l'ancien français *baud*, hardi, issu de l'ancien germanique *bald*, lui-même issu du franc *bald-hari*, très hardi. *Baud* est le nom d'une race de chiens courants dits chiens muets, originaires de Barbarie, propres à la chasse au cerf. *Baudir* les chiens étant les exciter du cor et de la voix, *baudart* (*baud* + suffixe *art*) pourrait signifier : exciter avec art.

CORNELIUS : déformation du latin *Cornelius*, le grand pape, fils de Corneille, l'élément adventice *S* rattachant l'individu à ses ascendants.

Dans *karánah*, oiseau noir au vol pesant, nous trouvons la racine sanscrite *ran* = résonner, d'où *rana* = son, bruit, et *ranarana*, moustique qui bourdonne, aussi *rána*, feuille bruisante, expression à laquelle appartient le latin *rana*, grenouille criarde. Vous devinez d'où vient renette. Ce *ránah*, grec *róné* ne fait-il pas penser au

croassement de la corneille et du corbeau ? Et au coassement de la grenouille ? A Bafi, le démon Rahwana est le redoutable ennemi. Delille a très bien décrit la corneille :

*Seule, errant à pas lents sur l'aride rivage,
La corneille enrouée appelle aussi l'orage.*

Scribe a dit l'horreur qu'il a des médisants :

Je les entends déjà croasser autour de moi; j'en ai le frisson.

DELAET : de latte, d'origine germanique (on dit en all. *latte*, en angl. *lath*) : baguette, morceau de bois long et peu épais, fendu selon le fil.

*Latter une cloison,
Latter à claire-voie,
Et voici la maison,
La raison et la joie.*

De laet, fl., c'est le vilain, le vassal. Les serfs savaient ce que signifiait, en songe, la liberté. Depuis qu'il n'y a plus de serfs, nous savons, en réalité, ce que cette liberté veut dire. C'est-à-dire rien encore. Pourtant beaucoup : un mot. Un mot admirable qui vaut que nous fassions notre vaisselle dans notre maison, en raison et en joie.

DUBRAU : de *brak*, d'origine germanique et scandinave, qui veut dire goudron. En flamand *brak*, c'est braque (quel loufoque !), ou brachet = limier, chien de chasse, basset. Aussi charrette de paysan à quatre roues. Comme adjectif, c'est saumâtre, salé. *Brak gaed* désigne la marchandise gâtée par l'eau de mer. De là nous est venu *brai*, n.m. employé aux XIIe et XIIIe siècles : boue, fange. Raoul de Cambrai en a donné un vers splendide et horrible :

Li brai espuissé del sanc.

DE BOSSCHERE : de *boscum* : bois. Au XVe siècle *boschier* veut dire faire du bois, fouiller un bois, traquer, s'embusquer. *Boschoier*, c'est courir les bois à la chasse, couper du bois, folâtrer dans les bois. Le *bossier* travaillait le bois. En néerlandais le bûcheron s'appelait *de busschere*. Vous sentez la nuance et la distinction qu'il s'agit

de faire, si légères soient-elles, entre les expressions *boschier* et *boschoier* : du braconnier au seigneur !

Ceci me rappelle un refrain que les jeunes gens chantaient à la promenade quand nous fréquentions le Collège Communal :

*Quand Monsieur de Baquère
folâtre dans les bois
il pense à ses mouquères
dont il a faim et soif.*

FLOUQUET : composé de *flou* = faible, languissant, fluet, dans lequel nous retrouvons le francique *hláo*, tiède, *lau* en allemand, et de *quête*, action de chercher, ou de *quiet*, tranquille.

Flouquet : faiblesse tranquille, quiétude languissante, quiétisme fluet, chercheur abattu ? A moins qu'il ne soit issu du picard *Floquet* qui veut dire huppé ? Huppé en poésie ?

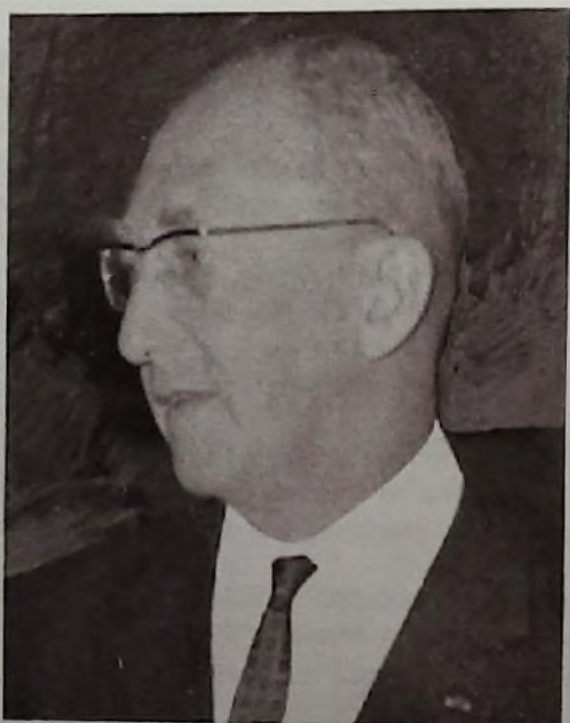
GASCHT : d'origine ethnique, issu de gasquet = gascon.

Tous les Gascons dansent en rond.

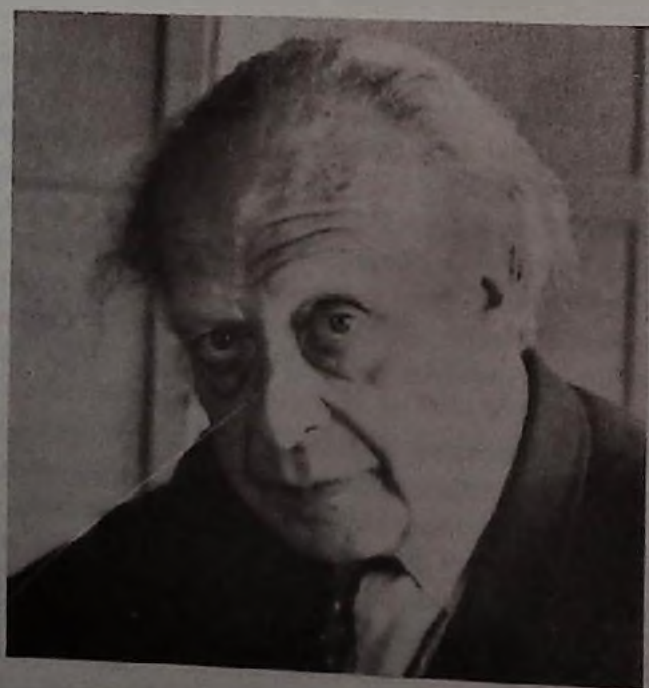
GOFFIN : de *goffe*, adjectif d'origine incertaine. D'aucuns l'extrait du grec *kóphas*, stupide, proprement émoussé, muel. Signifie familièrement mal fait, mal bâti, grossier, maladroit. Il serait préférable, à mon humble avis, que *goffin* soit issu, comme nom s'entend, des lettres goffes, sortes de majuscules gothiques appelées lettres lourdes au début du XVIe siècle, à moins qu'il nous vienne de Godefroid (germ. *Gudo-frithu* = paix de Dieu) d'où en français, Gofroy, Godfrin, Gofflot, Goffaux, Goffart, Goffinet, et en néerl. Godevaart, Govaerts, etc.

GUIETTE : expression gentille, légèrement ironique de Guy, issu de Guillaume, fl. Willem, du franc *will-helm*, volonté du casque, c'est-à-dire aimant protéger. Dans les langues romanes les suffixes -otte et -otte sont populaires et caressants. Ne dit-on pas Magonette ou Magotte pour Marguerite, etc. ?

HELLENS, HELLYN : fils de l'Hellade ! Hellen était le chef d'une des tribus des grecs primitifs, fils de Deucalion et Pyrrha, qui donna à son peuple le nom d'Hellènes.



Arthur Haulot, Commissaire-général au Tourisme.



Feu Roger Kervijn de Marcke ten Driessche, auteur des Fables de Pitje Schramouille. Il collaborait à notre revue Folklore Brabançon.

HAULOT : de haulée, sorte de grand filet de pêche. Ce nom est peut-être la déformation de *Aulon*, héros, fils de Thésimène, qui donna son nom à une ville de Missénié ? Le haulot c'est celui qui jette et tire la haulée ! En tout cas ?

HENNART : Hennaroa était fille de Ti et d'Ohira - Riné - Mouna, dans les traditions religieuses des Taitiens. Elle épousa un de ses frères et devint mère d'une partie du genre humain.

Mais c'est aussi un anthroponyme d'un radical figurant dans certains noms germaniques, une variante de *hag-hari*, d'où Héger, qui donne *hagin-hart* (qui plaît fort), d'où sort enfin Hénart. Parfois compliqués nos petits raids dans l'histoire, par monts et vaux, du langage !

JANS : origine germ., fils de Jan, comme Jones est fils de John, comme Johnsson d'ailleurs, qu'on écrira Johnson. Il n'est pas exclu qu'il soit issu de la déformation phonétique de Jonas (*Djônes* !) qui est un mot hébreu signifiant colombe.

*Heureux celui
des colombelles
qu'Amour suivit
à tire - d'aile.*

Jean, substantif masculin, était le synonyme, il n'y a guère, de cocu. On disait : sa femme le fait Jean. Il y a des Grosjean et Petitjean.

KERWIJN DE MARCKE TEN DRIESSCHE : c'est la chenevière de Marc du trieu, — *kerwijn* étant l'anc. fr. chenevé, *Marcke* = patronyme Marc, et *driesch* = terrain vague, bourbeux.

LIBBRECHT : de Libert, du germ. *lind-berht* = brillant dans son peuple. Lebeer, Liebaers, etc., sont de la même origine.

LINZE : est un infusoire, synonyme d'*ophrydie*, petit sourcil en grec un *zoophyte*, animal en forme de plante, se développant au dépens des vorticelles, autres infusoires vivant dans les eaux marines ou douces, mais aussi dans les infusions animales ou végétales. Sa forme graineuse et sa couleur verte lui ont fait donner également le nom de *coccochloride* (du grec *kokkos*, grain, et *chloros*, vert).

Nous apprenons que les noms nl. Lints, Linsen sont dérivés du germ. Herlinde. Il y a une sainte Herlinde à Maaseik. Alors, quoi penser encore ?

LOBET : serait-ce un petit lobe ? Pourquoi n'admettrait-on pas lobet ? On dit bien coffret pour petit coffre ? Il y a aussi l'adj. lobé : un organe lobé, qui est divisé en lobes. Lobet peut aussi être un descendant de Lobel, botaniste français, médecin, grand voyageur, qui vécut au XVI^e siècle, et qui donna son nom à un genre de campanulacées, le lobélia ou la lobélie. Le suc de la lobélie cardinale est âcre et vénéneux.

Nous n'avons pas fini de si lôl avec Lobet. C'est un type de forme altérée. Probablement diminutif du lobétoire : genre d'insecte coléoptère tétramène, de la famille des charançons, tribu des cyclo-mides, dont l'espèce type vit au Cap de Bonne-Espérance. Tout un poème ! Mais je doute ! Lobet pourrait simplement être le diminutif affectueux de Lodebertus, Lodebert ...

MEURANT : de *mugire*, de *meure* (mugissant), forme ancienne de *mûre*, mugir. Nous trouvons dans le Roman d'Eneas, du XIII^e siècle :

La sorciere la terre fait soz ses piez mure.

On peut aussi se demander si ce n'est pas un qualificatif ? Du fl. *meuren* : du noirâtre, de *meur*, orig. germ. auquel s'est ajouté le génitif faible *en*. Qui a des cheveux noirs, d'où aussi Noiret, comme **BURNIAUX** est brun, **ROUSSEAU** est roux, et **BAY**, brun clair.

MOGIN : de moges, qui sont les entrailles de morue, dans le langage des pêcheurs de la Rochelle. Le mogin ne serait-ce pas le pêcheur préposé à ouvrir la morue pêchée et à la vider de ses entrailles ?

Saint Dominique a peut-être son mot à dire dans l'affaire, car sont issus de son nom : Dommange, Demonge, Mogenet, Mangin, Mogin ...

NOTHOMB : nom de lieu (nos tombes), comme **DELMELLE** est originaire de Ellemelle.

QUINOT : adj. à l'étymologie inconnue, qui veut dire : confus d'avoir eu le dessous. Rabelais l'a très bien employé :

Il les fit tous quinaulx, et leur monstra ... qu'ils n'estoient que veaulx.

N'est-il pas issu de Henkinet (Jehan) ou de Tosquinet (Toussaint) ?

THIRY : wallon, du fr. Thiéry, d'or. germ. (*Theod-rik* = chef des peuples), illustré par Theodorik, chef des Ostrogoths, d'où le fl. Diederik, Dierickx, Dircks, etc.

TORDEUR : de tordre, tordion, n.m. du XVe siècle, signifiant contorsion. Coquillard disait avec bonheur :

Pour danser un tordion faut avoir léger croupion.

La production de l'huile était conçue par torsion du végétal en traitement. De là Tordeur, Stordeur, Du Tordoir = le fabricant d'huile, l'huilier.

VANDERCAMMEN : probablement d'orig. germ. *Kammen*, nl., c'est peigner, carder. Van der Cammen, celui de la carderie ? Qui réduit en légers flocons ? Le fourquet, sorte de pelle ovale dont se servaient les brasseurs pour remuer (peigner) le moût, le brai, s'appelait *can*. Vandercammen pourrait aussi signifier celui du fourquet !

Les nuages d'été qui passaient sur sa tête

N'étaient qu'un chaud duvet que les rayons brûlants

Enlevaient au glacier, cardaient en flocons blancs.

Délire de la poésie, ô cher Lamartine, qui cardâtes tant de tierté !

VERHESEN : du nl. *verreizen*, dépenser en voyages, voyager d'un lieu à un autre, littéralement voyager loin. Dans *viaticum* (lat.), argent de voyage, nous avons *via* : voie, chemin, mais employé avec l'acception moderne de cheminement. Cheminer, baguenauder ? C'est aussi le type du fr. vlatique. Oui, voyager est un vlatique.

Verhesen pourrait bien être la déformation de *ver eischen* (nl. *ver eisen*), exiger d'une manière inflexible, requérir profondément, demander avec insistance.

Il est temps que je vous quitte, jeux de mes nuits d'automne, baguenaudage instructif, par ce cardage des noms qui font l'amitié de ma librairie. Car

*A tant se dépenser
à tant analyser
on n'a plus du voyage
que troublant verbiage.*

Veuillez m'en excuser !

BIBLIOGRAPHIE

- A. Camoy : *Origines des noms de familles en Belgique* (Ed. Universitaires, Louvain 1953).
- Larousse XIXe, XXe siècle.
- Verschueren : *Modern Handwoordenboek* (1941).
- Grootaers : *Nieuw Frans-Nederlands, Nederlands-Frans woordenboek* (7e druk).

Bibliographie

REVUES BELGES

LA REVUE NATIONALE

Mensuel indépendant de littérature et d'histoire.
39e année, n° 394, mars 1967.

E. Poumon : L'Université de Liège et la littérature.

Un arrêté de Guillaume de Nassau, en septembre 1816, ordonnait la création de l'université de Liège. L'auteur parle de la Revue Belge, de la Jeune Belgique et la revue Wallonie, fondée par Albert Mockel.

E.M. Braekman : Il y a 75 ans mourait Emile de Laveleye.

Ce littérateur, né en 1822, écrivit d'abord un mémoire sur l'histoire de la langue et de la littérature provençales, puis fit des recherches sur la formation des épopées germaniques « Edda » et « Nibelungen » et édita une traduction de ces poèmes.

A. Bailly : La légende de Theophile, par Léon Fustin.

Leon Fustin a écrit un ouvrage sur le moine sicilien du VIe siècle, dont la légende est la préfiguration de celle de Faust.

P. Delsemme : Un portrait de Maurice Barrès.

39e année, n° 395, avril 1967.

R. Merget : En Belgique sous le Régime français.

L'auteur parle de l'étude fouillée de Jean Cathelin, publiée chez Hachette, intitulée « La vie quotidienne en Belgique, sous le Régime français ».

E.M. Braekman : La Réforme à Bruxelles.

En juillet 1523, les deux premiers martyrs de la Réforme furent brûlés vifs sur la GrandPlace de Bruxelles. Après Henri Voes et Jean Van Esschen, ce fut le tour d'Isbrand Schol, Gilles Tielemans, Josse Jusbergh, Henri Joorys, Jacques Trillemans. L'espagnol don Francisco de Enzinas échappa à la mort. Il nous laissa ses mémoires.

LA REVUE DE BRUXELLES

Publication périodique du Syndicat d'Initiative de Bruxelles.
14e année, n° 3, 1967.

J. de Launay : La politique secrète de Metternich et la Belgique.

Cet article est extrait de l'Histoire de la Diplomatie secrète (1799-1914) que l'auteur a publié aux Editions Rencontre.

P. Nothomb : Un curieux personnage de la résistance luxembourgeoise à la Révolution française.

Charles Ferdinand Vesque de Puttelange fut le plus ardent et le plus remuant des personnages luxembourgeois pendant la période de 1792 à 1795.

B. Liming : L'assassinat du Taciturne.

Le prince d'Orange échappa à un attentat en mars 1582 à Anvers. Sa femme Charlotte de Bourbon, impressionnée par le forfait, eut une fièvre ardente et mourut le 5 mai. Deux ans après Balthazar Gérard, de Besançon, assassina le Taciturne. Les frères et sœurs de l'assassin, exécuté le 14 juillet 1584, furent annoblis par lettres données à Madrid en 1589.

L. Dumont Wilden : Les funestes voyages et les tribulations de messire de Maulde.

Ce personnage curieux est connu dans les Lettres de son temps sous le nom de Franciscus Modius. Il a laissé un journal de voyage, qui décrit bien de tribulations. Cet intellectuel parvint, au travers des pires traverses, à mener à bien les savants travaux, qui, d'ordinaire exigent le calme et le repos.

Julien Deladoes : Avec Baudelaire à l'Hôtel du Grand Miroir.

Le poète français y fit un séjour de plusieurs mois et y reçut souvent la visite du peintre Antoine Wiertz et de son modèle Agnès Schelles. A ce moment le peintre Joseph Stevens avait également son inscription à l'hôtel du Grand Miroir.

OOSTVLAAMSE ZANTEN

Bimensuel
42^e année, n° 2, mars-avril 1967.

Dr. L. Gelber : Vlaamse kinderzang.

L'auteur décrit des danses enfantines. Les chants, qui accompagnent les danses, prouvent une tradition musicale bien établie.

Lic. M. Daem : Het volksverhaal : Griekse legenden en Zweedse sprookjes.

Le peuple grec aime les histoires bibliques, où Dieu est opposé au diable d'une façon irréductible.

Les légendes suédoises sont principalement racontées par les femmes, qui se rassemblent pour des travaux ménagers en commun et pour des soirées récréatives.

Lic. R. Van der Linden : Het bolspel.

W. Vander Poorten : Volkstypen uit Appelsterre.

J. Van Guasbeek : Den oven is niet ingevallen.

Une enquête sur les fours à pain dans le Pajottenland. L'auteur a examiné 40 endroits.